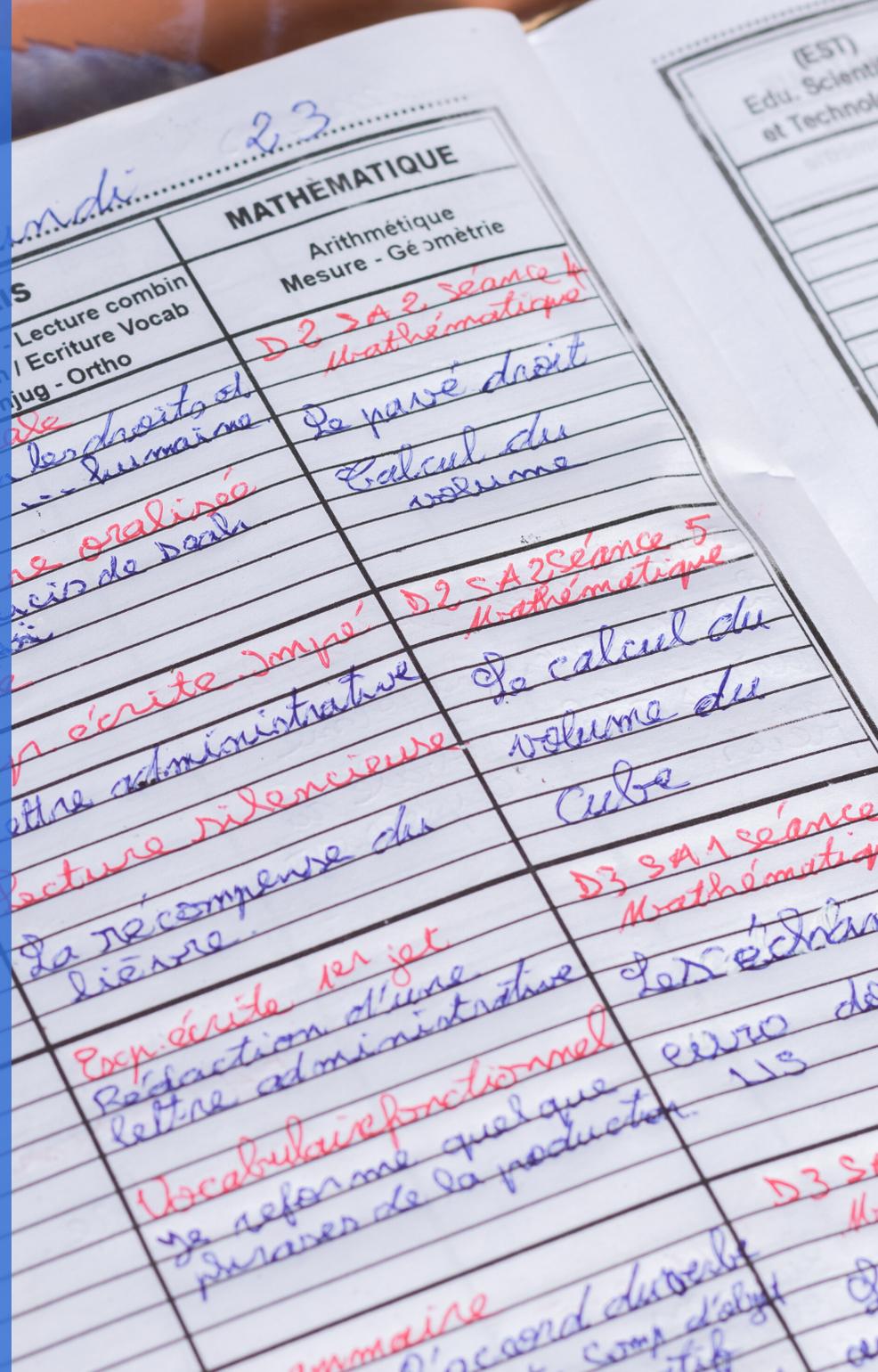


BLOC DE FORMATION EN PSYCHOPÉDAGOGIE ET EN DIDACTIQUE

DIDACTIQUES DES DISCIPLINES PARTIE 2



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL



LISTE DES SIGLES

CB	Compétence de base
CEB	Curriculum de l'éducation de base
DIPE	Développement intégré de la petite enfance
EBJA	Éducation de base des jeunes et des adultes analphabètes
ESVS	Éducation à la science et à la vie sociale
GS	Grande section
MS	Moyenne section
PS	Petite section
OA	Objectif d'apprentissage
OG	Objectif général
OS	Objectif spécifique
SEA	Situation d'évaluation adéquate

La présente compétence de base est née de la fusion des CB du référentiel relatives au Plan d'action pédagogique, à l'élaboration de séquence et à sa mise en œuvre.

Enoncé de la compétence

L'élève-maître doit être capable d'intégrer des connaissances relatives à la psychologie de l'enfant, à la pédagogie générale et aux didactiques des disciplines dans des situations de planification des apprentissages, d'élaboration et d'exécution de séances d'enseignement apprentissage pour les sections du DIPE, les classes de l'élémentaire, de l'EBJA et des DAARA MODERNES

Sens de la compétence

Cette compétence a pour finalité de donner aux élèves-maitres les connaissances et aptitudes nécessaires à la planification des apprentissages, à la préparation et à l'exécution de SEA dans les différentes sections du DIPE et les classes de l'élémentaire, de l'EBJA et des Daara.



Les éléments constitutifs

La CB intègre les constituants de la mise en œuvre d'une SEA : (1) la connaissance du sujet apprenant- la psychologie de l'enfant- (2) les options pédagogiques - pédagogie générale- (3) les démarches préconisées pour les différentes disciplines -didactique des disciplines

Quelques astuces pédagogiques :

→ Les paliers, à l'image de la CB, constituent les unités pédagogiques.
→ La mise en œuvre est organisée en deux moments distincts mais intimement liés :

- 1.L'appropriation de connaissances théoriques à travers des cours déroulés par les différents formateurs.
- 2.L'application des ressources théoriques dans la préparation et l'exécution des SEA. Cette partie est réalisée à travers des « ateliers pédagogiques », des simulations et des activités de micro-enseignement, des leçons d'essai déroulées pendant les stages pratiques. La compétence autorise l'exploitation systématiquement de situations d'intégration interdisciplinaires. Les apprentissages se font simultanément. Un exemple est proposé à la fin de la présentation des paliers contenant les apprentissages ponctuels.

Planification des apprentissages

PALIER 3 PARTIE 2

L'élève-maître doit être capable d'intégrer des connaissances relatives à la psychologie de l'enfant, à la pédagogie générale et aux didactiques des disciplines dans des situations de planification des apprentissages, d'élaboration et d'exécution de séances d'enseignement-apprentissage pour les sections du DIPE, les classes de l'élémentaire, de l'EBJA et des DAARA MODERNES.

OS 5 : Élaborer des SEA de vivre dans son milieu

Séance 4 : Vivre dans son milieu

COMPETENCE VISEE : : Intégrer des éléments du programme d'études, des données psychologiques et des démarches méthodologiques dans des situations de traitement d'épreuves écrites, de préparation et de mise en œuvre de séquence d'enseignement/apprentissage portant sur des disciplines du sous-domaine «Développement durable ».

APPORTS D'INFORMATIONS

Objectif(s)

Maîtriser la didactique de vivre dans son milieu. De manière générale, « Vivre dans son milieu » permet à l'enfant d'appréhender la complexité du monde dans lequel il vit dans ses dimensions relatives aux questions d'environnement, de population et de santé tout en le préparant à un monde plus épanouissant.

De façon plus spécifique, il s'agit pour l'élève de :

- o prendre conscience des problèmes d'environnement de son milieu et de développer ses capacités à leur trouver des solutions pertinentes et adaptées (propositions, attitudes ou actions) ;
- o prendre conscience des problèmes de population de son milieu et de développer ses capacités à leur trouver des solutions pertinentes et adaptées (propositions, attitudes ou actions) ;
- o prendre conscience des problèmes de santé de son milieu et de développer ses capacités à leur trouver des solutions pertinentes et adaptées (propositions, attitudes ou actions).

Informations didactiques

«Vivre dans son milieu» est l'une des deux activités disciplinaires du Domaine «Éducation au développement durable». Le développement durable est une approche du développement qui répond aux besoins des générations présentes tout en préservant la possibilité et la capacité des générations futures à satisfaire les leurs.

«Vivre dans son milieu» devient, ainsi, une préparation à une insertion harmonieuse de l'enfant dans son milieu sous l'angle d'une gestion rationnelle des ressources et du respect des équilibres. Il aborde des thèmes majeurs tels que l'environnement, la population et la santé...

Principes méthodologiques

« Vivre dans son milieu » repose sur les principes méthodologiques suivants :

- o démarche participative qui sensibilise sur les problèmes d'environnement, de population et de santé et stimule la réflexion sur la recherche de solutions ;
- o culture du principe de solidarité dans l'espace et dans le temps ;
- o développement du sens des responsabilités individuelles et collectives ;
- o visites de sites et étude de cas orientées vers la recherche de solutions à des problèmes du milieu ;
- o organisation de l'école et de la classe dans le sens des objectifs visés.

Démarches

Dans le domaine des problèmes d'environnement et de santé, il s'agit particulièrement d'une démarche de résolution de problèmes qui comporte les phases suivantes :

Phases	Explications
- Phase d'observation, d'étonnement et de questionnement	<ul style="list-style-type: none">- L'élève est mis en contact avec la situation-problème (visite de site, observation d'images, étude de cas, enquête ou résultats d'enquête, etc.) pour éveiller son intérêt et l'amener à s'interroger.- Cette prise de contact doit être assez libre ; il faut accorder suffisamment de temps à cette phase.
- Exploitation /Analyse	<ul style="list-style-type: none">- A partir d'une observation dirigée (questions/réponses, échanges entre élèves), le maître amène les élèves à identifier le problème majeur (absence, déficit, déséquilibre, dysfonctionnement, etc.).- Le problème à étudier doit être proche du vécu de l'élève pour lui permettre de mener un travail d'analyse.- Les causes et les conséquences du problème sont identifiées puis analysées sous différents aspects.- Des solutions sont proposées ; les plus pertinentes sont retenues.
- Récapitulation	<ul style="list-style-type: none">- En collaboration avec les élèves, le maître reprend la trame générale des acquisitions
- Synthèse	<ul style="list-style-type: none">- c'est le moment de la mise en cohérence : problème - causes- conséquences - propositions de solutions.- C'est aussi un moment de contrôle des apprentissages.
- Réinvestissement	<ul style="list-style-type: none">- Les acquis seront réinvestis dans d'autres situations similaires.- Ils devront servir également de règles de conduite sous la surveillance du groupe.

A propos des problèmes de population, l'option portera sur la démarche de clarification des valeurs :

Phases	Explications
- Mise en situation_ Imprégnation	<ul style="list-style-type: none"> - C'est un moment d'appropriation du problème. Les élèves sont mis en situation. - Le prétexte peut porter sur une situation vécue, une situation simulée ou une histoire narrée. - Les situations fortuites qui entrent dans le cadre du programme constituent des occasions privilégiées à exploiter. - Il convient, toutefois, d'éviter de choisir des situations qui, d'une manière ou d'une autre, peuvent blesser les élèves. - Le maître accompagne les élèves dans la compréhension globale du problème posé.
- Exploitation Analyse	<ul style="list-style-type: none"> - C'est un moment de débat libre. - Le maître organise la discussion dans les groupes (ou en plénière) pour faire apparaître tous les points de vue. - Ceux-ci sont souvent très tranchés et de nature opposée (bien / mal, juste / injuste, vrai / faux, etc.). - Tous les points de vue sont dignes d'intérêt, donc de respect. - L'essentiel est de fonder son choix dans la limite des codes moraux qui fondent la vie en communauté. - Les railleries et les chahuts sont à bannir. - Les élèves doivent être éduqués à la tolérance et au respect de l'opinion d'autrui.
Appréciation et choix	<ul style="list-style-type: none"> - Reprise systématique et réflexion critique pour dégager les avantages et les inconvénients de chaque option. Cette phase peut amener des élèves à modifier volontairement leurs représentations du problème pour en avoir eu une perception plus précise. - Les élèves opèrent et expriment librement leur choix qui sont justifiés et argumentés
Réinvestissement	<ul style="list-style-type: none"> - Les conclusions ou les choix retenus devront inspirer et éclairer les conduites futures des élèves.

Bibliographie :

-Riondet, B, Clés pour une éducation au développement durable, Hachette Livre, 2004.

OS 6 : Élaborer des SEA de vivre ensemble

Séance 5 : VIVRE ENSEMBLE

Compétence visée : Intégrer des éléments du programme d'étude, des données psychologiques et des démarches méthodologiques dans des situations de traitement d'épreuves écrites de préparation et de mise en œuvre de séquence d'enseignement/apprentissage portant sur des disciplines du sous-domaine « Développement durable ».

APPORTS D'INFORMATIONS

Objectif(s)

Maîtriser la didactique de vivre ensemble à l'école élémentaire

Il s'agit, pour une insertion sociale harmonieuse, de :

- o former l'enfant en développant la conscience morale, le sens de la solidarité, de l'amour du prochain, les qualités d'honnêteté, de sincérité, de respect de l'autre et l'amour du travail bien fait ; former le futur citoyen, en développant le sens des devoirs, des responsabilités, l'esprit patriotique et de participation positive aux affaires de la société ;
- o faire connaître à l'élève ses droits, ses devoirs et ceux des autres et les lui faire respecter développer chez l'élève un sentiment d'appartenance à des valeurs communes ;
- o apprendre à l'élève à régler les conflits de façon pacifique et loyale ;
- o apprendre à l'élève à exercer un contrôle responsable en participant de manière informée et éclairée aux prises de décisions.

Informations didactiques

« Vivre ensemble » est la deuxième activité disciplinaire du Domaine «Éducation au développement durable». Elle reprend les objectifs des anciennes disciplines d'éducation civique, morale et sanitaire en mettant en relief des thèmes d'actualité relatifs à la vie en communauté : problèmes de droits, de paix, de citoyenneté, de genre, etc. Il offre, donc, un champ d'investigation plus large tout en mettant l'accent sur l'acquisition d'attitudes et de comportements citoyens fondés sur des valeurs indispensables à la vie collective. Il s'agit de renforcer l'harmonie, la cohésion, l'unité et la solidarité au sein du groupe.

Principes méthodologiques

Priorité accordée au développement de bons comportements ;

- o saisie des opportunités qu'offre la vie quotidienne, pour faire un enseignement occasionnel : situations de vie, en relation avec d'autres disciplines ;

*

- o organisation de la classe et de l'école selon les principes enseignés pour que l'élève ait à les vivre et à les pratiquer (coopérative scolaire, gouvernement scolaire, activités para et péri-scolaires, etc.) ;

- o accompagnement de l'enfant dans les différents moments de sa vie en classe comme à l'extérieur ;

- o instauration d'un climat d'échanges et d'un style de vie dans la classe qui mettent les élèves en confiance, développent le sens de la solidarité, de l'entraide, favorisent un équilibre entre le respect des contraintes de la vie de groupe et un accès progressif à l'autonomie.

DEMARCHE

La démarche sera dynamique. Il s'agira de mettre les élèves en situation pour les amener à s'appropriier les principes de citoyenneté, de démocratie, de paix, de respect des droits et de la diversité. A titre indicatif, voici une démarche possible pour conduire des leçons de « Vivre ensemble».

- Présentation ou rappel de la situation de départ : Mettre en contact avec l'objet d'étude
- Analyse et discussions : Compte rendu, analyse et discussions
- Synthèse : Récapitulation, rappelle les normes, les principes ou valeurs justifiant les choix
- Évaluation : Proposition des études de cas (faits divers scolaires ou de société)

Illustration : exemple d'une fiche de vivre ensemble

Étapes	Stratégies de l'enseignant(e)	Activités des apprenant(e)s	Stratégie/Modalité	Temps prévu	Support/Matériel
Révision	-Interroge sur le bilan des comportements -Interroge sur les pré-requis (ce qui facilite la compréhension de la leçon du jour)	- Font le bilan des comportements (autocritique, auto-évaluation) - Répondent aux sollicitations du maître (questions, consignes)	Questions/Réponses	10 mn	Situations problèmes Résumé, exercices Tableau, Padex
Présentation ou rappel de la situation de départ	-Fait observer la situation-problème -Procède aux explications -Précise les consignes d'analyse	S'approprient la situation (individuellement puis en groupes)	Observation Explications Travail collectif puis individualisé	10 mn	
Analyse et discussions	-Organise la restitution - Recense les jugements favorables ou défavorables -Organise les échanges -Fait dégager un axe central de réflexion	-Expriment leurs points de vue et argumentent -Échangent entre eux	Analyse Échanges	15 mn	
Synthèse	- Stabilise la conclusion ou solution du problème - Rappelle les normes, les principes ou valeurs justifiant les choix	- Participent à la comparaison entre solution et normes - Retiennent la conclusion finale (résolution, précepte, recommandation)	Récapitulation Synthèse	10 mn	
Évaluation	Propose des études de cas (faits divers scolaires ou de société)	Résolvent individuellement le cas	Évaluation		

Bibliographie

- République du Sénégal, Ministère de l'Éducation, Guides pédagogiques, Curriculum de l'Éducation de Base, (toutes les productions), 2006.

REMARQUE : DEVELOPPEMENT DURABLE ENVIRONNEMENT GENRE ET EDUCATION AUX VALEURS

Ces questions feront l'objet d'un traitement spécifique. Il s'agira de trouver des activités et des points d'insertion pour les accueillir. Il est possible d'enseigner ces contenus à travers des activités comme la lecture compréhension, le vocabulaire, le vivre ensemble, le vivre dans son milieu et l'IST.

Modalité :

Ces questions seront inscrites dans l'agenda de formation des CRFPE et traitées en atelier pédagogique de même que celles liées à l'éducation inclusive et à la gestion des CMG.

TEST DE POSITIONNEMENT

Test 1 : Éducation au Développement durable

Coche vrai ou faux les affirmations suivantes :

	Vrai	Faux
L'éducation au développement durable permet d'acquérir des connaissances sur l'histoire de la société.		
L'éducation au développement durable est transversale à l'ensemble des disciplines de l'enseignement.		
L'éducation au développement durable permet à chacun d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir viable.		
L'éducation au développement durable s'adresse uniquement aux adultes.		

Test 2 : Définition de concepts

Relie chaque mot ou expression à sa définition

Environnement	Perturbation qui a des conséquences néfastes sur l'environnement (réchauffement planétaire, disparition de la faune et de la flore...)
Éducation relative à l'environnement	Plan d'action orienté vers le développement durable
Changement climatique	Ensemble des éléments, naturels ou artificiels qui nous entourent.
Agenda 21	Moyen pour faire connaître, découvrir et comprendre le réseau de relations qui existent entre l'individu et son environnement

Test 3 : Genre - définition et concepts

Relie chaque mot ou expression à sa définition

- Genre	- organe biologique qui permet de distinguer homme et femme.
- Éducation inclusive	- qualité d'être juste et droit envers la femme et l'homme pour une égalité de genre
- Équité de genre	- référence aux rôles et rapports, déterminés selon un processus social, entre les hommes et les femmes
- Sexe	- Éducation basée sur les principes d'acceptation et d'inclusion de tous les élèves

APPORTS D'INFORMATIONS

Certains enseignants de l'élémentaire éprouvent souvent des réticences pour aborder la problématique du développement durable (les phénomènes complexes tels que le changement climatique, la biodiversité, l'érosion côtière, etc.). En effet, ils craignent de ne pas en maîtriser suffisamment toutes les clés sur le plan didactique et ont des difficultés pour :

- comprendre que l'Éducation au Développement durable, est un domaine transversal dans le Curriculum de l'Éducation de Base, qui doit s'articuler avec les autres disciplines pour permettre la construction des apprentissages ;
- expliciter les compétences et capacités liées à l'Éducation au Développement durable ;
- élaborer des situations de classe abordant des questions liées au Développement Durable ;
- intégrer la construction de valeurs relatives à la responsabilité, à la solidarité, à la tolérance, à la paix et à la participation citoyenne ;
- concevoir et utiliser des démarches et des outils pédagogiques comme le débat argumenté, la simulation, les jeux de rôles, etc.
- Tenir compte de la dimension genre.

OBJECTIFS

Il s'agit, d'une part :

- de te sensibiliser à la problématique et aux enjeux du développement durable en vue de sa prise en charge dans les enseignements-apprentissages ;
- de t'aider à impulser des comportements éco citoyens à l'école et au sein de la communauté ;
- de te permettre d'acquérir des méthodes et démarches pédagogiques adaptées à l'Éducation au Développement durable ;

- d'amener tes élèves à adopter des comportements éco citoyens à l'école, transposables à la maison et dans la ville ou le village ;
- de faire acquérir à tes élèves de nouvelles attitudes vis-à-vis de la nature et de l'environnement ;
- d'amener tes élèves à tenir compte de la dimension genre.

LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un modèle de développement qui repose sur trois piliers : social, économique et écologique. Pour la sauvegarde de notre environnement, des comportements éco citoyens sont utiles à observer. Pour cela, il faut porter une attention particulière aux effets de la nature sur la terre et de l'action humaine dans son environnement écologique.

Tout le monde est concerné par la protection de notre espace de vie et de notre environnement national et international. C'est une question qui doit mobiliser l'humanité entière.

Quelques comportements qui mènent au développement durable

- La lutte contre la désertification : le reboisement, la conservation des forêts, la lutte contre les feux de brousse, l'extension et la sauvegarde des bois de village... ;
- La lutte contre la marginalisation des femmes et des filles : l'alphabétisation et la scolarisation des filles, la déscolarisation précoce des filles, la loi sur la parité, les mariages précoces, la réduction des travaux ménagers pénibles... ;
- La protection de l'environnement : l'amélioration du cadre de vie, la gestion des ordures ;
- Le tri des déchets... ;

- Le tri des déchets... ;
- La citoyenneté : le respect des règles de salubrité publique, le désensablement de la voie publique, la lutte contre l'extraction non autorisée de sable marin... ;
- Le maintien de la paix : le développement du dialogue inter-religieux et interculturel, le respect des droits citoyens, le sens du pardon, les relations de bon voisinage ...

L'éducation au développement durable

- L'Éducation au Développement durable est un processus permanent d'apprentissage qui concourt à la formation de citoyennes et de citoyens ayant acquis les quatre types de savoirs que sont le savoir, le savoir-être, le savoir-faire et le savoir-vivre ensemble.
- Ces types de savoirs doivent leur permettre de s'engager dans des actions individuelles (balayage de la classe, arrosage des plantes...) et collectives (set-setal, reboisement...), qui favorisent l'harmonisation des relations personne-société-environnement.

L'Éducation au Développement Durable est déclinée en **cinq axes** :

- une éducation tournée vers la vie et la nature ;
- une éducation empreinte de valeurs comme le respect, la solidarité, la prise en compte du bien commun, l'équilibre, l'équité... ;
- une éducation qui responsabilise, qui développe la citoyenneté ;
- une éducation qui va permettre d'accéder à des savoirs, selon son libre choix de nouvelles attitudes ;
- une éducation construite dans l'action, préparant à la participation éco citoyenne.

L'ENVIRONNEMENT

Il n'existe pas une définition de l'environnement acceptée par tous. Cependant, nous pouvons dire que l'environnement renvoie de manière générale à l'ensemble des éléments naturels ou artificiels qui entourent un individu, une espèce, un espace...

Par exemple, l'environnement de l'élève comprend l'école et ses abords, le milieu familial, son quartier, son village ou sa ville, c'est-à-dire l'ensemble des éléments dans lesquels il vit et qui lui sont familiers.

Éducation relative à l'environnement (ERE)

L'éducation relative à l'environnement est un moyen pour faire connaître, découvrir et comprendre le réseau de relations qui existent entre l'individu et son environnement. Elle vise à former des citoyens conscients, responsables et respectueux des autres et de leur environnement, capables de participer à l'action et la prise de décision collective.

Actuellement, l'éducation relative à l'environnement est comprise dans l'éducation au développement durable.

Le changement climatique

Le changement climatique est une variation du climat due aux émissions de gaz à effet de serre qui est provoquée par deux principaux facteurs :

1. Les facteurs naturels, comme l'effet du soleil sur la terre ;
2. Les facteurs humains, comme la déforestation abusive, l'utilisation démesurée des énergies et substances polluantes accélérées par le développement des transports motorisés.

Principe du réchauffement climatique

L'action des rayons solaires sur la terre produit du réchauffement, c'est-à-dire une montée des températures. Un réchauffement abusif de la terre entraîne la destruction et le déséquilibre des écosystèmes. Parmi les inconvénients, on peut noter :

- la perturbation de la faune et de la flore ;
- la montée des eaux marines qui détruisent les plages en emportant parfois des habitations.

En plus, l'action des hommes accentue ce déséquilibre des écosystèmes par la pollution motorisée et industrielle de l'air, la déforestation abusive des espaces d'équilibre écologique.

Ces bouleversements climatiques perturbent la faune et la flore et produisent des effets néfastes sur l'agriculture, la santé, l'économie.

En voici quelques exemples :

- l'élévation du niveau de la mer, qui provoque des inondations, l'érosion côtière ;
- l'avancée du désert ;
- l'extinction d'espèces végétales ;
- la mangrove au Saloum ;
- les vagues de chaleur.

L'érosion côtière

L'érosion côtière est l'avancée progressive de la mer sur la terre ; cette avancée entraîne la réduction de la plage et même parfois l'engloutissement de l'habitation.

Elle se matérialise par l'avancée progressive de la mer sur la terre, ce qui entraîne la réduction de la plage et même parfois la disparition graduelle des habitations en bord de mer.

Exemple

Le village de Djifère à Fatick ou de Doune Baba Dièye sur la langue de Barbarie à Saint-Louis.

Les causes peuvent être naturelles et/ou humaines. Les causes naturelles sont, entre autres, les vents, les tempêtes, les variations du niveau de la mer...

Les causes humaines sont, entre autres, les barrages, les travaux d'irrigation, le défrichement des terrains côtiers...

La biodiversité

La biodiversité est l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie, ainsi que toutes les relations et les interactions entre les milieux et les différentes formes de vie. C'est la variété, la diversité des espèces vivantes telles que les plantes, les animaux, les hommes, les champignons et leurs interrelations.

La biodiversité joue un rôle très important dans la vie de l'homme parce qu'elle influe sur la santé et fournit des matières premières indispensables à la vie. C'est pourquoi, nous devons préserver la biodiversité.

L'Agenda 21

L'Agenda 21 ou Action 21 est un plan d'action orienté vers le développement durable pour le XXI^e siècle. Il a été adopté par 178 chefs d'états lors du sommet de la Terre qui s'est tenu à Rio en juin 2012.

L'Agenda 21 scolaire consiste à amener l'établissement scolaire, en concertation avec tous les acteurs, à apporter des réponses concrètes aux enjeux locaux du développement durable. Il contribue à développer l'esprit de découverte, de responsabilité et de solidarité. Il invite à partir des réalités locales pour identifier des priorités en rapport avec le choix des acteurs concernés et les ressources disponibles.

L'Agenda 21 scolaire propose des tableaux de bord pour suivre la mise en œuvre des activités retenues. À titre d'exemple, voici le tableau de bord établi pour le projet « développer des activités sur la faune (poulailler) et la flore (potager) de la thématique « biodiversité ».

Le tableau compte 5 colonnes :

- la colonne « mesures concrètes » établit la liste des mesures à prendre de vue de mener l'action ciblée : planter des arbres, rendre l'école propre, etc. ;
- la colonne « indicateurs de suivi » liste les outils destinés à mesurer l'avancement du projet en fonction des objectifs qui ont été fixés ;
- la colonne « acteurs impliqués » donne des indications sur les ressources humaines à mobiliser en vue de mener à bien le projet : élèves, parents, équipe pédagogique, etc. ;
- la colonne « date / période » reprend l'échéance que l'on se donne pour mener le projet à son terme ou identifie le moment le plus propice à l'accomplissement du projet ;
- la colonne « ressources » dresse la liste des moyens autres qu'humains qu'il faudra mobiliser pour atteindre l'objectif qu'on s'est fixé :

Mesures concrètes	Indicateurs de suivi	Acteurs impliqués	Période	Ressources
Planter des arbres	- Nombre d'arbres plantés dans l'école et aux alentours immédiats	Élèves, membres du CGE, parents, équipe pédagogique, personnel de soutien, agents des eaux et forêts...	Approche de l'hivernage (Mai/juin)	- plants - eau - compost - brouette - pelles - etc.
Rendre l'école propre	Les toilettes sont nettoyées chaque jour au moins une fois - la cour est balayée au moins une fois par jour - chaque salle de classe est nettoyée au moins une fois par jour	Élèves, membres du CGE, équipe pédagogique, personnel de soutien, agents ...	Au quotidien	- poubelles - balais - pelles - seaux - etc.

LES DECHETS

Le déchet est un objet en fin de vie ou une substance issue d'un processus jugé inutile, dangereux ou encombrant et dont on veut se débarrasser.

Lorsqu'on jette un déchet, il ne disparaît pas tout de suite. Il lui faudra plusieurs années, parfois des dizaines d'années, pour qu'il se dégrade. C'est ce que l'on appelle la durée de vie d'un déchet. Autrement dit, tout élément qui est abandonné est un déchet.

Les différents types de déchets

Tous les jours, nous produisons des déchets à l'école comme à la maison : papier, feuilles d'arbres, épluchures de légumes ou de fruits... L'on parle de déchets ménagers ou d'ordures ménagers. En réalité, on distingue quatre (4) types de déchets :

1. Les déchets que l'on peut réutiliser pour fabriquer d'autres objets : les déchets recyclables (bois, caoutchouc, verres),
2. Les déchets que l'on peut composter : les déchets composables (feuille d'arbre, épluchures de légumes ou de fruits)
3. Les déchets dangereux pour l'homme et pour l'environnement : les déchets industriels
4. Les déchets qui n'appartiennent à aucune de ces catégories sont appelés : déchets ultimes.

LE GENRE

En général, quand on dit « genre », on pense à la femme, ce qui témoigne d'une confusion entre les concepts de « genre » et de « sexe ». Le sexe est un organe biologique qui permet de distinguer homme et femme. Ce terme ne renvoie donc pas forcément à des représentations sociales. Le genre, en revanche, fait référence aux rôles et rapports, déterminés selon un processus social, entre les hommes et les femmes et renvoie à une classification sociale et culturelle des femmes et des hommes. Nous en parlerons ici comme d'une dimension, c'est-à-dire comme d'une composante à prendre en compte dans les rapports sociaux.

La dimension de genre entre dans différentes équations :

- L'égalité de genre est l'égalité des chances entre femmes et hommes dans l'accès et le contrôle des ressources disponibles et des bénéfiques du développement.
- L'équité de genre est la qualité d'être juste et droit envers la femme et l'homme pour une égalité de genre. Il faut noter que l'équité, c'est le principe de traitement juste, inclusif et respectueux de toutes les personnes. L'équité ne signifie pas que tout le monde est traité de la même façon, sans égard aux différences individuelles.

L'intégration du genre est la prise en compte de la dimension genre dans la formulation et l'application des politiques, des plans, des programmes et des projets à tous les niveaux (notamment aux niveaux national, communautaire et scolaire et au niveau de la salle de classe). L'éducation inclusive est une éducation basée sur les principes d'acceptation et d'inclusion de tous les élèves. Elle veille à ce qu'on prenne en compte les spécificités de tous les élèves, dans le respect de leurs droits à l'éducation.

La diversité renvoie à la présence d'une vaste gamme de qualités humaines et d'attributs dans un groupe, une organisation ou une société. La diversité caractérise tous les comportements sociaux identifiables dans le monde. L'acceptation de ces comportements différenciés est une condition du bien-vivre ensemble. Les dimensions de la diversité ont notamment trait à l'ascendance, à la culture, à l'origine ethnique, au sexe, à l'identité fondée sur le genre, à la langue, aux capacités physiques ou intellectuelles, à la race, à la religion et au statut socio-économique.

Le stéréotype (sexiste) est une croyance ancrée et simpliste qui attribue des traits de caractères et des activités spécifiques à l'un ou l'autre sexe.

Principes méthodologiques

Il n'existe pas de démarche pédagogique unique en Éducation au Développement durable. Toutefois, il est souhaitable, dans le cadre de la mise œuvre de l'Éducation au Développement durable, que tu puisses donner aux élèves plusieurs choix. Pour cela, il sera bon de laisser l'élève exprimer sa représentation des choses.

Une telle démarche, résolument centrée sur la vie de l'enfant et son environnement, lui permet d'être acteur de l'acquisition de son propre savoir. Ton rôle en tant qu'enseignant ou enseignante est de définir les modalités du travail (donner les consignes, indiquer les ressources nécessaires...).

Pour te guider dans cette voie, tu peux avoir en repérage ces quelques principes :

L'exemplarité : tu dois veiller à ce que tu dis corresponde à ce que tu fais. Par conséquent, on ne doit pas noter de contradiction entre les valeurs que tu leur inculques et ton comportement.

EXEMPLE

Interdire à ses élèves de fumer alors que l'on fume soi-même en classe, c'est être en contradiction entre ce qu'on dit et ce qu'on fait.

- L'activité et la participation : tu dois mettre l'accent sur la centralité de l'élève. Pour cela il faut privilégier sa participation active dans la construction du savoir. Les élèves sont mis dans une situation qui leur permet d'identifier des problèmes à résoudre, en rapport avec leurs centres d'intérêt. À partir de ce moment, il faut les amener à rechercher les solutions appropriées qu'ils vont mettre en œuvre.

EXEMPLE

Tu peux amener les élèves à entreprendre des actions d'investissement humain pour lutter contre l'insalubrité aux alentours de leur école.

La coopération : tu dois impliquer l'ensemble de la communauté éducative dans le processus, de sorte que chaque acteur puisse se sentir concerné et responsable, puisse percevoir le rôle qu'il peut jouer et assumer ce rôle.

EXEMPLE

Dans la mise en œuvre des actions d'investissement humain, tu dois impliquer les familles, les notables, les associations (APE, ASC, associations religieuses, ...).

La transdisciplinarité : tu peux enseigner l'Éducation au Développement durable à travers toutes les disciplines du curriculum. En plus des sous-domaines « vivre ensemble » et « vivre dans son milieu », tu peux intégrer la problématique dans tous les enseignements ou domaines. Tu pourras ainsi échanger avec tes élèves sur des questions relatives à la dégradation de l'environnement, à la citoyenneté...

EXEMPLE

Dans le cadre d'un projet d'écriture, tu peux inviter tes élèves à raconter l'investissement humain qu'ils ont organisé. Tu prévois un texte d'appui relatant l'insalubrité du quartier et les décisions collectives de remédiation. Ce texte servira aussi de prétexte pour mieux expliquer le vocabulaire lié à des activités d'investissement humain (set-setal, insalubrité, poubelle, brouettes, balai....).

La pédagogie par projet : tu peux enseigner l'Éducation au Développement durable à travers la pédagogie par projet pour favoriser des apprentissages à travers l'implication et la participation des différents acteurs de l'école autour de projets socialement utiles.

EXEMPLE

Tu peux inviter tes élèves de la troisième étape (CM1/CM2) à initier un projet d'inscription à l'état civil.

Chaque élève de la classe parraine cinq enfants dans son entourage immédiat (dans l'école ou le quartier) pour l'aider avec ton soutien à s'inscrire à l'état civil.

Tu peux introduire le thème dans la leçon d'expression orale à partir d'un jeu de rôles où les élèves vont simuler une situation ou un cas réel qui leur permet de connaître les étapes à suivre pour l'obtention de la pièce d'état civil.

En expression écrite, tu pousses les élèves à décrire les démarches à suivre pour l'obtention de la pièce d'état civil.

Après ces quelques principes méthodologiques, voici maintenant, à titre indicatif, les deux démarches pédagogiques généralement utilisées que tu pourrais suivre pour savoir comment conduire une leçon en Éducation au Développement durable. Il s'agit de la démarche de résolution de problème et de la démarche de clarification de valeurs.

L'EDUCATION AUX VALEURS

Intégrer la construction de valeurs relatives à la responsabilité, à la solidarité, à la tolérance, à la paix et à la participation citoyenne.

1. La démarche de résolution de problèmes

Nous allons accompagner note exposée de la démarche de résolution de problèmes d'une illustration et prendre le cas d'un élève qui souffre de maux de ventre après avoir mangé des mangues vertes.

Tu peux inviter tes élèves à simuler une situation dans laquelle un de leurs camarades souffre de mal au ventre.

1. Imprégnation

Dans la phase d'imprégnation, tu fais observer une image ou un fait réel ; tu peux aussi faire écouter un document sonore ; tu peux encore mettre en place un jeu de rôles ; tu amènes ensuite tes élèves à identifier le problème.

EXEMPLE

Tu peux inviter tes élèves à simuler une situation dans laquelle un de leurs camarades souffre de mal au ventre.

2. Formulation d'hypothèses de recherche

Dans la phase de formulation d'hypothèses de recherche, l'élève doit s'interroger sur le problème posé et tenter de l'expliquer personnellement d'après ses causes, ses manifestations, ses conséquences : toutes les hypothèses avancées doivent être retenues.

EXEMPLE

L'élève pourrait affirmer que s'il y a déforestation ce sont les hommes qui ont coupé les arbres sans en replanter d'autres.

3. Vérification des hypothèses

La phase de vérification des hypothèses est constituée par l'expérimentation, l'analyse, la recherche d'informations. L'élève procède à une recherche et à une réflexion méthodique : il consulte des documents, des personnes ressources ; il observe du matériel, etc. Ce travail de recherche doit lui permettre de confirmer ou d'infirmer les hypothèses et de trouver l'explication exacte ainsi que les règles de conduite face aux problèmes qu'il a identifiés.

EXEMPLE

À partir d'une séquence en expression orale, tu conduis les élèves à identifier les causes possibles de la maladie.

La communication des résultats de la recherche comprend le compte rendu et l'analyse méthodique, ce qui permet de confirmer ou d'infirmer les résultats.

EXEMPLE

Tu peux leur donner des indications précises sur les sources telles que le cahier de leçons d'Initiation scientifique et technologique (IST), d'Éducation au Développement durable, le livre de sciences, Internet etc. Ces différentes ressources peuvent leur permettre de confirmer ou d'infirmer les hypothèses avancées. Tu leur demandes à partir de consignes précises de faire des productions écrites pour restituer les résultats.

4. Synthèse

La synthèse est le moment de la systématisation en vue de fixer les notions clé. C'est aussi le moment où l'élève s'engage à appliquer les solutions retenues.

EXEMPLE

Tu exploites avec les élèves les productions par croisement des résultats et tu les amènes à procéder par élimination pour écarter les mauvaises réponses.

Tu systématises en insistant sur la prévention et sur l'intérêt qu'il y a à respecter les règles d'hygiène et de salubrité pour éviter de pareilles situations.

6. Réinvestissement /transfert des acquis

Le transfert des acquis est la capacité de l'élève à réinvestir ses acquis dans de nouvelles situations. Ce transfert est indispensable, puisque sans lui, tout apprentissage ne répondrait qu'à une situation passée, non reproductible. Il faut amener l'élève à percevoir les différences et les similitudes entre la situation ou le problème dont il vient d'acquiescer la situation et d'autres situations.

1. La démarche de clarification des valeurs

Le choix d'une démarche est fonction du problème à étudier. Autrement dit, c'est la leçon et l'objectif poursuivi que tu vises qui déterminent la démarche à privilégier.

La démarche de clarification de valeurs est une démarche qui sera particulièrement appropriée pour identifier des comportements citoyens, économiques, écologiques et sociaux, c'est-à-dire responsables, en vue de prendre des résolutions qu'on s'engage à respecter tout le long de la vie.

1. Imprégnation

L'imprégnation est un moment d'appropriation du problème. Les élèves sont mis en situation. Le prétexte peut porter sur une situation vécue, une situation simulée ou une histoire narrée, une image... Les situations fortuites qui entrent dans le cadre du programme constituent des occasions privilégiées à exploiter. Il convient, toutefois, d'éviter de choisir des situations qui, d'une manière ou d'une autre peuvent blesser les enfants. Tu accompagnes tes élèves dans la compréhension globale du problème posé.

EXEMPLE : hygiène et propreté : les bonnes habitudes (étape 1)

Tu peux partir d'une situation réelle d'un cas d'élève qui jette une boulette de papiers par terre.

2. Analyse

Dans la phase d'analyse, les élèves s'expriment librement. Tu organises la discussion entre tes élèves pour faire apparaître tous les points de vue. Ceux-ci peuvent être divergents mais tous dignes d'intérêt. L'essentiel est que chaque élève argumente son point de vue en respectant l'autre :

- tu demandes aux élèves de dire si une telle action est conforme aux règles établies dans la classe (faire référence à une leçon antérieure) ;
- tu exploites les productions des élèves en les poussant à commenter le geste de leur camarade ;
- tu leur demandes de donner des exemples de mesures à prendre (mettre une corbeille dans la classe, ne pas jeter par terre les déchets, etc.) pour l'adoption de bons comportements pour assurer la propreté de la salle de classe.

3. Appréciation et choix

Dans la phase d'appréciation, tu amènes tes élèves à revenir sur leurs arguments pour faire ressortir les avantages et les inconvénients de chaque argument. Les élèves pourront ainsi modifier volontairement leurs représentations du problème pour en avoir eu une perception plus précise. Tes élèves opèrent et expriment librement leurs choix qui sont justifiés et argumentés.

EXEMPLE

Tu pousses les élèves à prendre des engagements pour le respect de la protection de l'environnement.

4. Réinvestissement

Dans la phase de réinvestissement, les conclusions ou les choix retenus devront inspirer et éclairer les conduites futures des élèves.

EDUCATION PHYSIQUE, SPORTIVE ET ARTISTIQUE

EVALUATION DIAGNOSTIQUE

Test 1 : Dégage les caractéristiques de l'activité physique et de l'activité sportive puis montre leurs liens de complémentarité. Précise comment tu articules ces deux activités dans la pratique de classe.

Test 2 :

1. Quel intérêt trouves-tu à organiser des séances de dessin dans ta classe ?
2. En appréciant un dessin libre, produit par un élève de CP, un maître écrit : « Mauvais dessin ». Que penses-tu de cette appréciation ? Comment apprécies-tu les dessins d'enfant. Justifie votre réponse.

Test 3 :

1. Quelle différence fais-tu entre la voix, la mélodie et le rythme ?
2. L'éducation musicale est-elle un simple divertissement ? Justifie ta réponse.

Test 4 : Les arts scéniques entretiennent de nombreux liens avec les autres domaines d'apprentissage (ou activités disciplinaires). Illustre ces propos en donnant des exemples précis de liens entre les arts scéniques et des activités disciplinaires enseignées.

OS 1 : S'approprier le schéma intégrateur

Compétence visée : Intégrer des ressources (savoirs, des savoir-faire et des savoir-être) relatives à la didactique de l'éducation physique, sportive et artistique dans des situations de dissertations psychopédagogiques.

Compétences des sous domaines

Sous-domaines (SD)	Compétences
Éducation physique et sportive (EPS)	Intégrer des éléments du programme d'étude, des données psychologiques et des démarches méthodologiques dans des situations de traitement d'épreuves écrites portant sur des disciplines du sous-domaine «Éducation physique et sportive».
Éducation artistique (EA)	Intégrer des éléments du programme d'étude, des données psychologiques et des démarches méthodologiques dans des situations de traitement d'épreuves écrites portant sur des disciplines du sous-domaine «Éducation artistique».

Développement des compétences de sous-domaines

SD	Activités disciplinaires	Objectifs d'apprentissage
EPS	Activités physiques	Maîtriser la didactique de l'éducation physique et sportive
	Activités sportives	
EA	Arts plastiques	Maîtriser la didactique des arts plastiques à l'école élémentaire
	Éducation musicale	Maîtriser la didactique de l'éducation musicale.
	Arts scéniques	Maîtriser la didactique des arts scéniques.

OS 2 : Élaborer des SEA en EPS

Séance 1 : ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Compétence visée : Intégrer des éléments du programme d'étude, des données psychologiques et des démarches méthodologiques dans des situations de traitement d'épreuves écrites portant sur des disciplines du sous-domaine «Éducation physique et sportive».

APPORTS D'INFORMATIONS

Les activités physiques et sportives sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale. Elles constituent un facteur important d'équilibre, de santé et d'épanouissement. L'éducation physique et sportive agit sur trois composantes de la personnalité de l'enfant :

- o le savoir : domaine des connaissances intellectuelles ;
- o le savoir-faire : domaine des qualités physiques et techniques ;
- o le savoir être : domaine du comportement affectif et social.

Objectif : Maîtriser la didactique de l'éducation physique et sportive.

Les objectifs généraux de l'enseignement des activités physiques et sportives doivent être orientés vers les directions suivantes :

- au **plan moteur** : une bonne maîtrise corporelle et gestuelle et un développement des capacités motrices ;
- au **plan physiologique** : une amélioration des possibilités de l'organisme ;
- au **plan cognitif** : la connaissance du milieu physique, la structuration de l'espace et du temps, la maîtrise des notions de distance, de durée, de poids etc. ;
- au **plan psychologique** : la maîtrise des qualités psychologiques individuelles (joie, confiance en soi, volonté) et le développement des qualités sociales : sens de la coopération, respect des règles de jeu...

De façon spécifique au CI et au CP

Informations didactiques

Principes méthodologiques

- o utiliser le plus souvent le jeu et les formes jouées ;
- o respecter les rythmes biologiques en alternant les périodes d'activités et de repos ;
- o proscrire les exercices physiques intenses ;
- o diversifier les rôles de l'élève : acteur, spectateur, officiel ;
- o proposer des exercices, des jeux et des activités globales et variées (éviter toute forme de spécialisation).

Démarches

Une séance d'activités physique et sportive (APS) comprend les parties suivantes : (i) une mise en train ou échauffement ; (ii) une partie principale ou corps de séance et (iii) un retour au calme.

- La mise en train ou échauffement

Elle constitue une transition entre les positions statiques de la classe et les activités dynamiques qui doivent suivre. Elle a pour but de produire une activation générale des grandes fonctions de l'organisme.

- Le corps de séance

C'est une partie importante de la séance d'APS, tant du point de vue de la durée que du contenu. C'est à ce moment que l'enseignant (e) doit mettre en place les situations pédagogiques qui permettent l'atteinte des objectifs de la séance : exercices, jeux, compétition.

- Le retour au calme

Il constitue une autre transition entre les activités physiques et le retour en salle de classe. Il vise à calmer l'agitation, retrouver l'attention et permettre une recharge d'énergie.

Voici à titre d'exemple des démarches possibles pour des séances d'acquisitions nouvelles.

Illustration : exemple de fiche de chant

Démarches	Activités	
	Première étape	Deuxième et troisième étapes
Prise en main	<ul style="list-style-type: none"> - mise en rang - pas cadences - chant de marche 	<ul style="list-style-type: none"> - mise en rang - pas cadences - chant de marche
Mise en train	<ul style="list-style-type: none"> - courses et marches - exercices d'assouplissement (sautillement, talons aux fesses, élévation de genoux, genuflexion, étirement de bras, saut en extension, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> - courses et marches - exercices d'assouplissement (sautillement, talons aux fesses, élévation de genoux, genuflexion, étirement de bras, saut en extension, etc.) NB : adapter aux sports et jeux prévus dans la séance
Corps de séance	<ul style="list-style-type: none"> - annoncer les objectifs par atelier, énoncer les règles fondamentales - exercices physiques préparatoire à l'activité prévue - jeux d'équipes (ronde, drapeau, marelle...) 	<ul style="list-style-type: none"> - annoncer les objectifs par atelier - occuper l'air du jeu - démarrer les compétitions (cf. règles de jeu des activités) et pointer les scores
Retour au calme	<ul style="list-style-type: none"> - se relaxer - expliquer les échecs et réussites - critiquer les comportements déviants - proclamer les résultats - regroupement des élèves + ronde chantée 	<ul style="list-style-type: none"> - se relaxer - expliquer les échecs et réussites - critiquer les comportements déviants - proclamer les résultats - regroupement des élèves - marche de retour en classe - hygiène

Bibliographie

- Institut pédagogique Africain et Malgache (IPAM), Pédagogie pour l'Afrique nouvelle, EDICEF, 1978.
- Ministère de l'Éducation, INEADE, Guide pédagogique pour les classes pilotes, 1987.
- Institut pédagogique Africain et Malgache (IPAM), Guide pratique du maître, EDICEF, 1993.
- République du Sénégal, Ministère de l'Éducation, Curriculum de l'Éducation de base, Guides pédagogiques, ÉÉNAS, 2006.

OS 3 : Élaborer des SEA en DESSIN

Séance 2 : ARTS PLASTIQUES - DESSIN

Compétence visée : Intégrer des éléments du programme d'étude, des données psychologiques et des démarches méthodologiques dans des situations de traitement d'épreuves écrites portant sur des disciplines du sous-domaine « Éducation artistique».

APPORTS D'INFORMATIONS

L'éducation artistique favorise l'éveil de l'activité, de la curiosité, de la spontanéité et de l'expression personnelle. Les arts plastiques en sont une composante essentielle qui fédère plusieurs activités dont le dessin, la peinture, le bricolage, le modelage etc. Le dessin en tant qu'activité d'éveil est un moyen d'expression par lequel l'enfant traduit sa personnalité et appréhende le monde extérieur. Sur le plan historique, les dessins ont toujours constitué un témoignage éloquent de la vie des peuples, de leurs croyances, de leurs valeurs et de leur niveau de connaissances. Il y a plusieurs sortes de dessins :

- le dessin d'imitation : l'élève reproduit un modèle présenté au tableau ;
- le dessin d'observation : l'objet doit être visible de tous. Le maître attire l'attention des élèves sur les détails importants ;
- le dessin de mémoire : reproduction d'un objet connu, mais non encore dessiné en classe (donc dessin d'observation différé) ;
- le dessin d'imagination : liberté d'expression totale ;
- les arrangements décoratifs : alternance de dessins et d'activités manuelles ;
- le dessin géométrique : représentation d'un objet en le simplifiant, mais en respectant les formes et les dimensions réduites. Un objet bien reproduit peut être dessiné par un autre.

Objectif : Maîtriser la didactique des arts plastiques (le dessin).

Objectifs spécifiques

- former le goût : initiation esthétique ;
- développer la faculté d'observation ;
- fournir à l'enfant le moyen de traduire ses conceptions ;
- faire acquérir une adresse manuelle, une grande précision dans l'observation visuelle ;
- développer la créativité.

Informations didactiques

Principes méthodologiques

- exiger un ordre et un sérieux dans une ambiance détendue ;
- indiquer l'emploi du matériel distribué au début au fur et à mesure des besoins ;
- indiquer comment travailler, mais ne pas exécuter soi-même le dessin au tableau noir ;
- ne donner qu'une ou deux notions nouvelles par leçon ;
- varier les exercices pour éviter la monotonie ;
- seule une observation insistante précise, aiguë, prolongée permet la fixation des formes dans la mémoire visuelle ;
- considérer le dessin de l'enfant comme une expression de la subjectivité du CI au CE ;
- avoir une attitude empreinte de respect devant un dessin d'enfant ;
- faire une ou deux corrections importantes ou générales, au plus.

Démarche

Objectifs spécifiques

- former le goût : initiation esthétique ;
- développer la faculté d'observation ;
- fournir à l'enfant le moyen de traduire ses conceptions ;
- faire acquérir une adresse manuelle, une grande précision dans l'observation visuelle ;
- développer la créativité.

Illustration : exemple de fiche de dessin

Étapes	Stratégies du maître	Activités des élèves	Stratégies/ Modalités	Temps prévu	Supports/ Matériel
Révision				05 mn	Objet à dessiner, feuilles, crayons noirs/couleur, gomme, etc.
Mise en situation	- Présente le projet pour motiver les élèves	- Manifestent leur intérêt à réaliser le dessin	- Présentation du projet - Motivation	05 mn	
Observation libre de l'objet à Dessiner	- Fait observer et manipuler librement	- Observent et manipulent		05 mn	
Présentation de l'objet	- Donne des explications rapides sur les caractères de l'objet (surface, valeur, couleur, etc.), la mise en place du dessin sur la feuille, les proportions, la direction, la couleur, les ombres, les difficultés particulières	- Observent, - Posent des questions, - Décrivent oralement l'objet	Explications	05 mn	
Exécution de la première esquisse	- Donne des consignes	- Essayent de réaliser le dessin au brouillon	Consignes	10 mn	Objet à dessiner, feuilles, crayons noirs/couleur, gomme, etc.
Remédiation	- Organise les échanges - Invite les élèves à donner leurs points de vue - Signale les erreurs, indique et met en œuvre avec les élèves les procédures et techniques	- Participent - Apprécient - S'autoévaluent	Questions/Réponses -	15 mn -	
Dessin proprement dit	- Donne des consignes	- Font le dessin		15 mn	
Évaluation	- Apprécie les productions				

Bibliographie

- o Ministère de l'Éducation, Les fascicules produit dans le cadre de la Formation continuée diplômante, première version, 2007.
- o Recueil de documents pour la formation des Volontaires de l'Éducation, DPVE, ÉÉNAS, Édition 2008,
- o Ministère de l'Éducation, INEADE, Guide pédagogique pour les classes pilotes, 1987.
- o Institut pédagogique Africain et Malgache (IPAM), Guide pratique du maître, EDICEF, 1993.
- o République du Sénégal, Ministère de l'Éducation, Curriculum de l'Éducation de base, Guides pédagogiques, ÉÉNAS, 2006.

OS 4 : Élaborer des SEA en EDUCATION MUSICALE-CHANT

Séance 3 : EDUCATION MUSICALE - CHANT

Compétence visée : Intégrer des éléments du programme d'étude, des données psychologiques et des démarches méthodologiques dans des situations de traitement d'épreuves écrites portant sur des disciplines du sous-domaine « Éducation artistique».

APPORTS D'INFORMATIONS

La musique est souvent liée à la parole et à la danse. C'est un facteur d'épanouissement, d'intégration sociale et même de réussite professionnelle. Elle se caractérise par l'art de choisir et d'organiser des sons d'une manière agréable à l'oreille et se pratique par plusieurs instruments qu'il est possible de regrouper par types :

- o Les instruments à percussion : tambour, cloches, sonnailles, frelots, etc.
- o Les instruments à coude : kora, guitare, violon, harpe... • Les instruments à vent : flûte, trompette, sifflet
- o La voix, etc.

Malheureusement, le manque d'instruments de musique et de formation des maîtres décourage l'enseignement de cette discipline. «Le chant, qui dérive de la parole, est l'expression musicale la plus spontanée». Mais, très souvent, il est sacrifié au profit de disciplines dites fondamentales et jugées prioritaires parce qu'entrant en compte dans l'évaluation terminale des élèves.

Objectif

L'éducation musicale a pour objectif général la formation du goût.

De façon spécifique, il s'agit :

- o de développer la mémoire, la voix ;
- o de familiariser avec le patrimoine culturel ;
- o d'aider au développement sensori-moteur de l'enfant : affinement de la perception auditive, structuration spatio-temporelle, relation entre rythme propre et le rythme extérieur ;
- o d'améliorer la maîtrise de soi par une régulation des rythmes biologiques ;
- o d'enrichir l'imagination avec l'appel continu à la création et à l'improvisation.

Informations didactiques

Principes méthodologiques

- o priorité à la chanson et à la musique ; l'étude du code musical viendra après ;
- o beaucoup chanter en classe mais sur des mélodies et des rythmes à la portée des élèves ;
- o priorité à la musique de tous les jours : celles des veillées, fêtes, cérémonies, etc.
- o apprentissage par imprégnation (comme on apprend la langue maternelle) : en écoutant, en s'imprégnant, en répétant après les adultes, etc. ;
- o intégrer la musique dans les activités ludiques.

NB : Le maître peut utiliser des instruments de musique.

Démarche

- o Exercices préparatoires : Faire faire des exercices respiratoires
- o Compréhension : Idée générale du texte, explication de quelques mots difficiles
- o Dérouillement : Raclement de la gorge ou utilisation des vocalises
- o Schéma d'apprentissage : Faire respecter la méthodologie du chant
- o Évaluation : concours du meilleur chanteur

Illustration : exemple de fiche de chant

Étapes	Rôles du maître	Activités des élèves	Stratégies/ Modalités	Temps prévu	Supports/ Matériel
Exercices préparatoires	<ul style="list-style-type: none"> - Fait faire des exercices respiratoires et des vocalises - Fait chanter un chant déjà appris 	Effectuent des exercices respiratoires et des vocalises Chantent un chant déjà appris	Consignes	03 mn	Texte (morceau à chanter) Vocalises, instruments si possible
Compréhension	<ul style="list-style-type: none"> - Chante le morceau et le fait apprécier - Lit et fait lire - Explique l'idée générale et deux ou trois mots indispensables à la compréhension 	<ul style="list-style-type: none"> - Lisent, - Écoutent, participent - Explications 	Explication/ Compréhension	05 mn	
Dérouillement	<ul style="list-style-type: none"> - Propose des exercices de dérouillement de la voix et de vocalises - Propose un chant connu, de préférence proche du nouveau morceau par sa structure vocalique 	Font des exercices de dérouillement	Préparation des voix	02 mn	
Schéma d'apprentissage :	<ul style="list-style-type: none"> - Chante (modèle) - Chante phrase musicale par phrase musicale - Balise la phrase musicale avec l'aide des élèves - La fait répéter par le groupe classe, puis par rangée, puis individuellement, enfin retour au groupe classe - Associer progressivement le nouveau au connu 	<ul style="list-style-type: none"> - Écoutent le morceau - Participent à l'apprentissage 	Apprentissage (méthodologie du chant)	10 mn	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Fait chanter en solo et en groupes la partie programmée - Organise un concours de chant par rangée, par élève 	Chantent en solo puis en groupes Participent au concours de chant	Évaluation Consolidation	10 mn	

Stratégies/Modalités

Méthodologie du chant, répétition, préparation des voix

Matériel/Supports

Texte (morceau à chanter), Vocalises, instruments si possible

Bibliographie

- Institut pédagogique Africain et Malgache (IPAM), Pédagogie pour l'Afrique nouvelle, EDICEF, 1978.
- Ministère de l'Éducation, INEADE, Guide pédagogique pour les classes pilotes, 1987.
- Institut pédagogique Africain et Malgache (IPAM), Guide pratique du maître, EDICEF, 1993.
- République du Sénégal, Ministère de l'Éducation, Curriculum de l'Éducation de base, Guides pédagogiques, ÉÉNAS, 2006.

OS 5 : Élaborer des SEA en ARTS SCENIQUES

Séance 4 : ARTS SCENIQUES – LE THÉÂTRE

Compétence visée : Intégrer des éléments du programme d'étude, des données psychologiques et des démarches méthodologiques dans des situations de traitement d'épreuves écrites portant sur des disciplines du sous-domaine «Éducation artistique».

APPORTS D'INFORMATIONS

L'élève vit des expériences multiples tant sur le plan affectif, cognitif, psychomoteur, social qu'esthétique. Les arts scéniques lui donnent une occasion d'exprimer ses idées, de présenter sa vision personnelle sur les faits de société par la création et l'interprétation de saynètes dans lesquelles interagissent des personnages. Ainsi, l'élève est constamment mis en contact avec de nombreux repères issus de sa culture ou se rapportant aux œuvres qu'il interprète et apprécie. Il s'ouvre au monde, en découvre les particularités et les différences et saisit davantage les éléments de sa propre culture. Cette perception du monde participe à la formation de son identité culturelle et le prépare à l'exercice de son rôle de citoyen.

Objectifs

De façon générale, les arts scéniques visent à développer la sensibilité artistique de l'élève, son potentiel créateur, ses capacités d'interprète et ses habiletés à s'exprimer, à communiquer et à apprécier des productions théâtrales.

Plus particulièrement, le théâtre permet à l'élève :

- o d'exercer sa motricité à travers des activités de déplacements et de danse ;
- o de répondre au besoin et au plaisir de bouger ;
- o de cultiver et de nourrir ses émotions ;
- o de découvrir des éléments du langage dramatique, des règles et des outils propres à l'art scénique et des modes de théâtralisation ;
- o d'exprimer par la dramatisation des personnages, des images, des sentiments pour communiquer des idées, des émotions ou des sensations ;

- o d'adapter son geste à différentes contraintes (par rapport à des instruments, des supports, du matériel) ;
- o de découvrir les premiers repères dans l'univers de la création ;
- o de découvrir son univers culturel et de s'ouvrir à la diversité artistique ;
- o d'être attentif à ses réactions émotives ou esthétiques face à une représentation théâtrale pour porter sur elle un jugement à partir de ses propres réactions et de critères déterminés.

Informations didactiques

Principes méthodologiques

- o faire des arts scéniques un ressort de la motivation dans les apprentissages ;
- o respecter la sensibilité, la subjectivité, l'originalité ;
- o établir des liens avec les apprentissages à réaliser dans d'autres activités disciplinaires ;
- o explorer les différentes dimensions de la vie sociale et culturelle en s'appuyant sur le vécu de l'enfant ;
- o accorder une attention particulière à l'imaginaire, à la spontanéité et à la créativité pour favoriser l'épanouissement de chacun ;
- o créer en classe et à l'école un environnement capable de stimuler l'imagination et la créativité de l'élève (collection d'affiches et d'objets variés, objets et assortiments de déguisement, etc.) ;
- o introduire progressivement les techniques, les règles et les outils de l'art scénique (plus l'éventail est large plus la créativité peut s'exprimer).

Démarches

Démarche d'interprétation

La démarche à adopter varie en fonction du projet de la classe. A titre d'exemple, on peut retenir :

Étapes	Explications
Découverte de la situation	Découverte par les élèves de la situation à dramatiser ou sa présentation par le maître.
Appropriation de la situation	Il s'agit d'amener les élèves à mieux comprendre la situation à travers un échange entre le maître et les élèves.
Élaboration	Il s'agit, à travers des répétitions séquentielles et progressives de travailler le scénario, la répartition des rôles, les répliques, la gestuelle, la diction, les déplacements, les déguisements, le décor, l'ambiance sonore, etc. Le maître sera attentif aux différentes catégories de savoirs véhiculés et à véhiculer.
Répétition générale	Une fois que les différents rôles sont assimilés (dialogue mémorisé, décor campé, gestuelle et diction maîtrisées, l'accompagnement sonore choisi, etc.), le maître organise une représentation générale pour avoir une vue globale de l'interprétation.
Représentation	En fonction des situations et du projet de la classe (fête de fin d'année, semaine de l'école de base, journée de sensibilisation, etc.), la pièce peut faire l'objet d'une représentation devant un public (d'élèves, de parents, etc.).

Démarche de création

Étapes	Explications
Gestation	Une idée de création est née à partir d'une inspiration individuelle ou sur proposition.
Élaboration	<ul style="list-style-type: none">- L'idée est développée et mise en forme- Les éléments du langage, les techniques et les outils adaptés sont exploités- Les choix sont organisés en un scénario complet (dialogue, décor, déguisement, etc.).
Mise en perspective	En fonction du projet, l'idée est finalisée, le scénario mis en scène, répété peut faire l'objet d'une représentation en classe ou devant un public.

Stratégies/Modalités

Dramatisation, répétitions séquentielles et progressive, mis en scène, scénario

Matériel/Supports

Dialogue, décor, déguisement, etc.

Durée de la séance : 08 H

Bibliographie

Ministère de l'Éducation des Loisirs et du Sport (MELS), Programme de formation de l'école québécoise - version approuvée, 2001, Chapitre 8 : Domaine des arts. <http://www.mels.gouv.qc.ca>.

DIPE

DEVELOPPEMENT DU MODULE POUR LES SECTIONS DIPE

OA	OS	Contenus	Durée
Concevoir des SEA pour le préscolaire (Langue et communication)	S'approprier le schéma intégrateur du préscolaire	Schéma intégrateur, planification des apprentissages Informations didactiques, objectifs, principes, démarche	08 H
	Élaborer des SEA en activités langagières orales	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
	Élaborer des SEA sur le conte	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
	Élaborer des SEA sur la lecture/écriture	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
Concevoir des SEA pour le préscolaire (Eveil scientifique et technologique)	Élaborer des SEA sur la logico-mathématique	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
	Élaborer des SEA sur la perceptivo-motricité	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
	Élaborer des SEA sur l'initiation scientifique et technologique	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
Concevoir des SEA pour le préscolaire (Environnement-Citoyenneté)	Élaborer des SEA en éducation civique et morale	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
	Élaborer des SEA en éducation environnementale	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
	Élaborer des SEA en éducation sanitaire	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
Concevoir des SEA en psychomotricité et arts plastiques	Élaborer des SEA en psychomotricité	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
	Élaborer des SEA en Arts plastiques : activités manuelles, dessin et peinture	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H
	Élaborer des SEA en Éducation musicale : chant - poésie - comptine	Informations didactiques, planification des apprentissages, objectifs, principes, démarche	08 H

EVALUATION DIAGNOSTIQUE

Test 1 : propose trois objectifs de l'enseignement du langage dans une section de votre choix.

Test 2 :

Donne une définition du conte.

Cite au moins trois capacités qu'il peut développer chez l'enfant.

Test 3

Pour chacune des propositions mets une croix dans la case qui convient.		
Items	Vrai	Faux
Le graphisme systématique suppose une bonne coordination oculo-manuelle.		
La phase de vécu corporel n'est pas importante en graphisme.		
La phase de représentation précède la phase de vécu corporel.		
Le graphisme permet d'affiner le repérage et l'orientation dans l'espace.		
En graphisme systématique, le geste grapho-moteur ne doit pas être respecté.		

Test 4

Pour chacune des propositions mets une croix dans la case qui convient.		
Items	Vrai	Faux
Lire au préscolaire c'est déchiffrer des textes littéraires.		
Lire au préscolaire c'est construire du sens à partir de supports variés (bandes dessinées, livre d'images, dessins...).		
La lecture au préscolaire permet de développer les perceptions olfactives.		
La lecture au préscolaire permet de développer les perceptions visuelles et auditives.		
La lecture au préscolaire permet de favoriser la prise de conscience de l'espace et du temps.		

OS 1 : S'approprier le schéma intégrateur du préscolaire

OS 2 : Élaborer des SEA en activités langagières orales

Séance : ACTIVITES LANGAGIERES ORALES

Compétence visée : Intégrer des ressources pédagogiques, didactiques, langagières et psychologiques dans l'élaboration de situations d'enseignement-apprentissage en communication orale dans des classes préscolaires et dans des dissertations pédagogiques.

APPORTS D'INFORMATIONS

L'enfant, en venant au préscolaire, peut exprimer ses désirs et communiquer avec les autres dans sa langue maternelle. Cependant il rencontre quelques difficultés dues généralement à un manque de maturité (maturation cérébrale et musculaire) et à des blocages psychologiques (égocentrisme, syncrétisme). Ces difficultés se manifestent par une mauvaise prononciation de certains mots, l'utilisation de mot phrase, inversion des mots dans les phrases, incohérence du discours, pauvreté du vocabulaire...

Le rôle de l'éducateur/trice sera d'aider l'enfant à vaincre ces difficultés en lui proposant prioritairement des activités de langage et de conte.

Le langage est une forme d'expression de la pensée par la parole et par le corps chez l'enfant. Parler c'est produire du sens en tant qu'émetteur d'un message. Au préscolaire, le langage est au service de toutes les autres activités. C'est pourquoi, toutes les occasions doivent être saisies par l'éducateur pour amener le jeune enfant à s'exprimer spontanément avec lui ou avec ses pairs (coins jeux, moment de l'accueil, heure du goûter.....).

Objectif

L'activité de langage vise à :

- o faire acquérir les instruments linguistiques (vocabulaire) et les règles de fonctionnement de la langue (compétences linguistiques) ;
- o développer l'expression spontanée en vue de la communication avec autrui (performance linguistique) ;
- o permettre à l'enfant de parler de ses désirs et de ses sentiments ;
- o rendre l'enfant plus autonome et plus socialisé ;
- o favoriser une bonne articulation et une prononciation correcte des mots ;
- o favoriser l'apprentissage d'une langue étrangère grâce à une bonne maîtrise de la langue maternelle.

Informations didactiques

Principes méthodologiques

L'activité de langage repose sur les principes suivants :

- o La diversification des types de langage : descriptif, explicatif, narratif, poétique, argumentatif, injonctif ;
- o La création de situations de communication motivantes, authentiques ou simulées pouvant donner envie de parler et ceci conformément au type de langage choisi ;
- o Le travail sur divers aspects de la langue : sémantique, syntaxiques, phonologique....
- o La diversification des situations pour enrichir le vocabulaire ;
- o La nécessité de favoriser la communication entre enfants ;
- o Le choix d'un matériel inducteur pouvant permettre d'atteindre l'objectif fixé.

NB : en Grande Section :

- o Utilisation du français comme médium et objet d'apprentissage ;
- o à la langue nationale en cas de blocage réel ;
- o Recourir Utilisation de la gestuelle et autres moyens pédagogiques pour faciliter la compréhension.

Démarche

- o Préalables.
 - o Révision.
 - o Présentation d'une situation (situation réelle, image, histoire, autres) .
 - o Production des enfants.
 - o Exploitation des productions ou analyse : échanges entre les enfants et entre le maître et les enfants en situation.
 - o Consolidation ou synthèse : variation des structures dans une situation voisine.
 - o Évaluation :
- Présentation d'une situation voisine ;
- Exécution des enfants.
- Remédiations.

Stratégie/Modalités

Matériel/Supports

Bibliographie

- Les grandes notions de pédagogie, Formation des enseignants, Edition Bordas - 89, boulevard Auguste Blanqui – 75013, Paris, 1999.
- Projet de développement des ressources humaines (PDRH), Fascicule Langage expression orale, Collection outils pour les maîtres, Ministère de l'Éducation du Sénégal, 1996.
- Chérif Tall, Fatou Diop et Aïssatou Dieng Sarr, Langage, expression orale mode d'emploi, Les classiques africains, Versailles, 1990.

OS 3 : Élaborer des SEA sur le conte

Séance : CONTE

Compétence visée : Intégrer des éléments du programme d'étude, des données psychologiques et des démarches méthodologiques dans des situations de traitement d'épreuves écrites portant sur des disciplines du sous-domaine « Éducation artistique».

APPORTS D'INFORMATIONS

Le conte est une histoire racontée de génération en génération en vue d'éduquer, de divertir et de moraliser un peuple. Loin d'être traité en parent pauvre comme c'est souvent le cas dans les autres niveaux d'enseignement, le conte doit occuper une place de choix dans les structures préscolaires, compte tenu de toutes les capacités qu'il peut développer chez le jeune enfant.

Objectif

- Développer les capacités d'expression et de communication.
- Transmettre les valeurs morales, civiques et culturelles positives du milieu.
- Développer les capacités mnémoniques (relatives à la mémoire) et l'attention.
- Favoriser l'imagination et la créativité.
- Favoriser la structuration du temps (chronologie des faits), de la logique relationnelle (rapport entre les faits) et de l'espace (notions spatiales).
- Développer le psychomoteur, l'affectivité et la socialisation.
- Ressources (contenus associés).

Principes méthodologiques

- Le choix d'un conte adapté au contexte socioculturel de l'enfant.
- L'adaptation des contes aux possibilités de compréhension et d'attention des enfants.
- La Création d'une ambiance favorable à un moment de conte (images, dessins, éclairage, etc. pour favoriser l'attention, le fantastique et l'imagination).
- L'utilisation du conte comme instrument d'éducation et comme moyen pédagogique pour installer d'autres compétences dans les différentes disciplines (interdisciplinarité).

Démarche

- Présentation du conte.
- Formule magique.
- Présentation du Récit.
- Exploitation : questions sur les faits, les personnages, le contexte, l'évolution des événements, l'évolution des faits (comparaison de la situation initiale et la situation finale).
- Évaluation : elle se fera en fonction de l'objectif (restitution - description d'images représentant les personnages - énoncé d'une règle morale ou civique).

Stratégies/Modalités

Matériel/Supports

Bibliographie

- Chérif Tall, Fatou Diop et Aïssatou Dieng Sarr, Le conte mode d'emploi, Les classiques africains, Versailles, 1996.
- Projet de développement des ressources humaines (PDRH) 2, Fascicule Le conte, Collection outils pour les maîtres, 1997.

OS 5 : Élaborer des SEA en lecture

Séance : LECTURE

APPORTS D'INFORMATIONS

Selon certains pédagogues, « lire, c'est construire du sens pour faire autre chose que lire ». A ce titre l'éducateur doit focaliser son attention pour lui permettre de :

- percevoir des signes sonores, verbaux et corporels en tant que récepteur d'un message ;
- prélever des indices à partir de divers supports ;
- reconnaître les silhouettes des lettres, des mots... ;
- anticiper.

Objectifs

L'activité de lecture/écriture permet :

- installer les mécanismes de la lecture (organisation des signes graphiques de manière ordonnée, combinaison des signes pour faire du sens) ;
- développer la motricité fine, donc la maîtrise du geste grapho-moteur. ;
- découvrir l'écriture comme moyen de communication différent du code oral :
- développer les perceptions visuelles et auditives ;
- développer les capacités d'attention et d'écoute : sons brefs, aigus, graves.
- développer les capacités mnémoniques : retenir la succession, l'ordre des signes, des mots ;
- favoriser la prise de conscience du temps et de l'espace (ranger, ordonner des cartes chronologiques).

Informations didactiques

Principes méthodologiques

- La création dès le début de l'année (en MS et en GS) d'un répertoire de signes renvoyant à la réalité (→ pour dire vers la droite, ↑ = monter, ↓ = descendre).
- La nécessité de partir toujours d'une situation de communication motivante pour favoriser le désir de parler.
- L'accroissement de la prise de conscience de la syntaxe par l'utilisation d'étiquettes chronologiques qui facilite la manipulation des mots.
- La liaison langage et lecture pour permettre l'acquisition d'un vocabulaire riche et varié condition indispensable pour l'apprentissage de la lecture.
- La multiplication des essais des enfants.

Démarche

En PS et MS

- Phase de présentation des images.
- Phase d'expression libre des enfants.
- Phase d'observation dirigée.
- Phase d'interprétation individuelle.
- Phase de vérification de l'interprétation et régulation (correction).

NB : En dehors des images de la leçon, l'éducateur pourra présenter des images séquentielles, varier les scènes et complexifier les tâches.

En Grande Section

SEANCE 1 : LECTURE

Phase 1. Préalables.

Phase 2. Révision ou rappel.

Phase 3. Mise en situation : Présentation de la situation.

Phase 4. Exploitation de la situation : Expression libre des enfants (choisir une phrase clé parmi les productions des enfants et l'écrire au tableau en cursive et en script).Lecture globale de la phrase clé.

Phase 5. Analyse de la phrase clé :

Décomposition/reconstitution.

Phase 6. Évaluation : identification et lecture de la phrase clé parmi d'autres phrases.

SEANCE 2 : ECRITURE

Phase1. Préalables.

Phase 2. Révision ou rappel (Lecture de la phrase clé).

Phase 3. Apprentissage :

-Identification et lecture du mot clé ;

-Isolement du mot clé ;

-Identification et révision des éléments de graphie du mot ;

-Écriture et lecture du mot clé en script sur différents

Phase 4. Évaluation : Écriture du mot en script sur feuille puis dans les cahiers d'activités.

Bibliographie

- Frank Smith, Comment les enfants apprennent à lire, Éditeur RETZ, 1 Rue Du Départ, 75014, Paris, 1980.
- L'enfant et l'écrit, Edition Armand Colin, 103 boulevard Saint- Michel, Paris, 1995.
- EVEIL AU MILIEU
- ÉVEIL SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Pour s'adapter à son environnement le jeune enfant a besoin de le découvrir, de le comprendre et d'agir sur lui. Cependant, il est confronté à beaucoup de difficultés parmi lesquelles nous pouvons citer :

- une perception encore sous l'emprise du syncrétisme (globalisme, le pointillisme) qui entraîne une déformation du réel : difficultés à caractériser les objets ;
- une pensée subjective dominée par les désirs personnels : l'enfant éprouve des difficultés à se décentrer de son propre point de vue ce qui entraîne l'absence d'objectivité ;
- l'irréversibilité de la pensée : difficulté à effectuer une opération et son contraire ; établissement de relation logique entre éléments d'une situation.

EVALUATION DIAGNOSTIQUE

Test 1 :

Pour chacune des propositions mets une croix dans la case qui convient.		
Items	Vrai	Faux
L'objectif principal de l'initiation logico-mathématique est de développer l'expression orale.		
L'objectif principal de l'initiation logico-mathématique est de développer le raisonnement logique de l'enfant.		
L'objectif principal de l'initiation logico-mathématique est de développer la motricité fine.		
L'objectif principal de l'initiation logico-mathématique est de développer le goût de la preuve.		
L'objectif principal de l'initiation logico-mathématique est de familiariser les enfants avec les formes géométriques simples.		

Test 2 :

Pour chacune des propositions mets une croix dans la case qui convient.		
Items	Vrai	Faux
La perception est une activité involontaire.		
La sensation est une activité volontaire.		
La perception est une activité de l'intelligence, elle est volontaire.		
La sensation est une activité réflexe.		
Les activités perceptives développent la curiosité, l'étonnement et le questionnement.		

OS 1 : Élaborer des SEA en logico-mathématiques

Séance : Logico-mathématiques

COMPÉTENCE VISÉE : Intégrer des ressources pédagogiques, didactiques, psychomotrices et des outils mathématiques, scientifiques et technologiques dans l'élaboration de situations d'enseignement-apprentissage en éveil au milieu dans des classes préscolaires et dans des dissertations pédagogiques.

APPORTS D'INFORMATIONS

L'initiation logico-mathématique permet au jeune enfant à travers des situations motivantes d'investir le réel et de développer son raisonnement logique. Le rôle de l'éducateur/trice préscolaire n'est pas de former des mathématiciens précoces mais de poursuivre les objectifs ci-dessous à partir de la manipulation d'objets.

Objectifs

- Installer les prérequis nécessaires à l'étude du nombre : le rangement, le classement, la sériation, la conservation des quantités.
- Favoriser le développement de la pensée conceptuelle.
- Donner le goût de l'objectivité et de la preuve.
- Favoriser la confiance en soi et les possibilités de l'intelligence enfantine.
- Familiariser l'enfant avec les formes géométriques simples.

Principes méthodologiques

- Le choix d'une situation-problème pouvant susciter la réflexion pour commencer la séance.
- La formulation d'hypothèses simples en MS et en GS ; ceci pour aider à trouver des solutions aux problèmes proposés.
- La vérification des solutions préconisées par la justification des réponses pour aider l'enfant à être plus objectif.
- La situation problème devra permettre de partir de situations concrètes vécues vers l'utilisation de symboles aidant ainsi l'enfant à se détacher progressivement de sa pensée concrète.
- La variation du matériel et des situations.
- L'activité de l'enfant : comparer, examiner, représenter.
- Le décroisement des activités : établir des liens entre logicomathématiques, perceptivo motricité et l'initiation scientifique et technologique.
- La valorisation des découvertes : explication, analyse.
- Le passage du concret à l'abstrait.
- L'enfant devra être mis au centre des apprentissages.

Démarche

Préalables.

Phase1 : révision.

Phase 2. Présentation de la situation- problème.

Phase 3. Formulation des propositions de solutions.

Phase 4. Résolution du problème par essais erreurs.

Phase 5. Communication du résultat.

Phase 6. Évaluation.

Pour l'étude des nombres : GS

Phase 1 : Préalables

Phase 2 : Révision

Phase 3 : Manipulation

Phase 4 : Schématisation

Phase 5 : Écriture / lecture du nombre

Phase 6 : Évaluation

Définition de quelques concepts

- le **tri** : il consiste à faire une disjonction selon un critère donné, il ne peut admettre qu'un seul et unique critère.
- le **classement** : c'est une opération qui consiste à répartir les différents objets d'un ensemble en deux ou plusieurs «groupes » tel que chaque groupe possède une propriété équivalente. Il peut être également défini comme la combinaison de deux ou plusieurs tris (deux ou plusieurs critères).
- le **rangement** : c'est opérer une comparaison entre différents objets en vue de les organiser, de les ranger selon une hiérarchie. Les éléments d'un rangement connaissent une légère variation du critère ciblé de l'un à l'autre.
- **sériation** : c'est établir plusieurs rangements combinés, autrement dit c'est former des séries dont chacune fait l'objet d'un rangement.

OS 2 : Élaborer des SEA en Perceptivo-motricité

Séance : Perceptivo-motricité

APPORTS D'INFORMATIONS

Percevoir c'est observer de manière sélective : contrairement à la sensation qui est une activité réflexe, la perception est une activité volontaire qui permet à l'enfant de discriminer des sons, des goûts, des odeurs, des couleurs... à travers ses différents organes de sens. Le rôle de l'éducateur/trice est de développer à travers des situations problèmes tirées du vécu de l'enfant les différentes perceptions sur la base des objectifs ci-dessous.

Objectifs

- Favoriser une perception fine de la réalité : sons, couleurs, formes, distances etc.
- Développer les capacités d'observation en vue d'une meilleure connaissance des caractéristiques de l'environnement.
- Accroître les capacités à analyser les phénomènes qui entourent l'enfant.
- Faciliter la prise d'indices dans des activités comme l'apprentissage des langues, la reconnaissance des symboles.
- Installer les prérequis pour les activités logico-mathématiques.
- En tant qu'activité d'éveil les activités perceptivo-motrices permettent l'acquisition d'attitudes importantes comme la curiosité, l'étonnement et le questionnement.
- Favoriser l'appropriation progressive de concepts liés à la vie à la force, aux masses et à l'énergie.

Principes méthodologiques

- o La manipulation des objets en vue de les identifier, de les caractériser, de les comparer ; c'est d'ailleurs cette manipulation qui fait naître chez l'enfant une activité mentale permettant de modifier ses représentations.
- o La verbalisation des découvertes : explication, description, qui favorise la mémorisation et la stabilisation des découvertes.
- o La diversification du matériel et des matériaux pour favoriser les découvertes et les transferts de connaissance et d'expériences.
- o L'interdisciplinarité est une approche nécessaire pour l'installation de prérequis dans d'autres activités (logicomathématique, perceptivo motricité et langage).
- o Les expérimentations simples.
- o L'initiation à l'observation de phénomènes. naturels ou artificiels, de matériaux et d'objets.
- o La mise en contact avec des situations problèmes se rapportant à son milieu.

Démarche

- Préalables.
- Révision.
- Présentation d'une situation.
- Constats et hypothèses.
- Vérification de l'hypothèse.
- Validation : énonciation d'un principe, d'une règle.
- Évaluation.

OS 3 : Élaborer des SEA en Initiation scientifique et technologique

Séance : Initiation scientifique et technologique

APPORTS D'INFORMATIONS

Le but de l'initiation scientifique et technologique est de développer chez l'enfant d'âge préscolaire l'esprit scientifique et des prédispositions à la technologie en vue de participer positivement à la transformation de son environnement.

Objectifs

-L'initiation scientifique a pour objectifs :

- favoriser l'éveil au milieu ;
- découvrir le monde physique et vivant (l'homme, les animaux, les plantes) ;
- faire reculer l'égoïsme et ses conséquences l'animisme, l'artificialisme et le réalisme enfantin ;
- développer une pensée plus rationnelle, plus objective.

Informations didactiques

Principes méthodologiques

Pour réussir une séance d'initiation scientifique il faut :

- une grande importance à la manipulation ;
- un choix d'une situation-problème significative pouvant permettre d'initier l'enfant à la démarche de résolution de problème ;
- une importance de l'observation fine ;

- une expérimentation en vue de vérifier les propositions de solutions faites par les enfants et constater eux-mêmes la vérité par tâtonnement et erreur ;
- une activité de l'enfant : implication effective de l'enfant dans les tâches qui doivent être réalisées en groupes : comparer, examiner, reproduire une expérience ;
- une adaptation des situations : elles doivent être adaptées à l'âge des enfants, elles ne doivent pas présenter des risques pour les enfants.

Démarche

- Phase 1. Présentation d'une situation.
- Phase 2. Exploitation de situation.
- Phase 3. Synthèse (structuration des acquis).
- Phase 4. Évaluation.

Comment enseigner l'Initiation scientifique et technologique

C'est à partir de l'action que l'enfant construit sa pensée.

Les activités proposées dans le cadre de l'initiation scientifique et technologique doivent permettre aux enfants de mettre en œuvre les fondements des démarches scientifiques, de construire et de s'approprier des savoirs.

Les situations d'apprentissage s'articulent essentiellement autour de trois démarches de recherche fréquemment mises en œuvre à l'école fondamentale :

• la démarche d'observation

L'observation est une démarche fondamentale de découverte du monde. Au préscolaire, elle constitue une base à la mise en place d'une démarche scientifique.

La démarche devient scientifique lorsqu'elle dépasse l'action spontanée de l'enfant pour établir des relations entre les objets, les vivants, les phénomènes, les relations entre ceux-ci. C'est à ce niveau également que le rôle de l'éducateur/trice prend tout son sens de l'observation spontanée vers une observation plus « rigoureuse », bien qu'il accompagne l'enfant dans toutes les étapes de la démarche.

•**La recherche par manipulation :**

- Mettre l'enfant en situation de découverte par des activités où les manipulations apportent des éléments de réponse est fondamental. Rappelons que c'est par l'action que la pensée de l'enfant se construit ;

- Favoriser la découverte des matières, des objets, du fonctionnement de certains d'entre eux tout en encourageant l'enfant au questionnement, à la persévérance, constitue une base solide à la mise en place des démarches en Éveil scientifique et en Éducation par la technologie.

•**La recherche documentaire et la consultation de personnes ressources :**

S'adresser à des personnes ressources, effectuer des visites constituent des démarches de recherche intéressantes convenant tout à fait aux enfants.

ENVIRONNEMENT – CITOYENNETÉ

La santé, la nutrition et l'environnement constituent les conditions essentielles qui président au développement harmonieux de l'enfant. L'éducateur doit donc veiller à l'état sanitaire et nutritionnel de l'enfant ainsi qu'à l'environnement dans lequel celui-ci évolue. L'enfant vit dans une société qui s'organise autour de valeurs auxquelles il doit se conformer pour mieux s'adapter. Ainsi un certain nombre d'activités pédagogiques sont proposées par l'éducateur/trice: éducation morale / civique, éducation environnementale et éducation sanitaire.

EVALUATION DIAGNOSTIQUE

Test 1 : Que recouvrent pour toi les concepts de citoyenneté et d'environnement ? Cite trois comportements citoyens.

Test 1 :

Pour chacune des propositions mets une croix dans la case qui convient.		
Items	Vrai	Faux
L'éducation civique et morale ne doit pas être pratiquée au préscolaire.		
L'éducation civique et morale permet à l'enfant d'acquérir de bonnes habitudes.		
L'éducation civique et morale peut se faire à travers une activité langagière.		
L'objectif essentiel de l'éducation civique et morale est de former un bon mathématicien.		
L'éducation civique et morale permet à l'enfant de respecter le bien collectif.		

Test 3 : L'enfant d'âge préscolaire doit être conscient de l'importance de son environnement immédiat ; pour cela l'éducateur doit y jouer un grand rôle.

Cite au moins trois règles simples pouvant amener l'enfant à respecter son environnement et à préserver sa santé.

Test 4 :

1. Donne une définition de l'éducation sanitaire.

2. Propose trois (3) messages-clés à l'endroit des enfants pour un bon respect des règles d'hygiène :

- 1 message relatif à l'hygiène vestimentaire ;
- 1 message relatif à l'hygiène corporelle ;
- 1 message relatif à l'hygiène alimentaire

OS 4 : Élaborer des SEA en Éducation civique et morale

Séance : Éducation civique et morale

APPORTS D'INFORMATIONS

L'éducation civique et morale doit occuper une place de choix dans les activités de la maternelle si l'on sait que l'enfant d'âge préscolaire est l'adulte de demain. Pour qu'il soit un citoyen capable de participer activement à la transformation positive de sa société, la préoccupation majeure de tout éducateur devrait être d'installer chez lui un certain nombre de comportements positifs.

Objectifs

- Éduquer au respect du bien collectif.
- Éveiller la conscience citoyenne.
- Favoriser l'intégration de l'enfant dans la communauté par l'acquisition de bonnes habitudes (saluer, respect des grandes personnes, respect des symboles de la république, etc.).

Principes méthodologiques

- L'activité de l'enfant : proposition d'activités pratiques permettant aux enfants de réinvestir ce qu'ils ont appris.
- Le suivi des comportements de l'enfant en classe et dans la cour pour vérifier si les bonnes habitudes sont bien installées ; profiter de certaines situations pour donner des leçons de morale.
- L'échange avec les parents sur la conduite de l'enfant à la maison.
- L'interdisciplinarité avec le conte.
- Le rappel des leçons de morale ou de civisme dans toutes les occasions.

Démarche

- Phase 1. Préalables.
- Phase 2. Révision ou rappel.
- Phase 3. Mise en situation.
- Phase 4. Exploitation de la situation.
 - o Identification du problème civique ou moral.
 - o Propositions de solutions.
 - o Mise en œuvre de la solution retenue.
- Phase 5. Validation : variation de la situation (situation similaire).
- Phase 6. Évaluation : formalisation du comportement à adopter.

OS 5 : Élaborer des SEA en Éducation environnementale

Séance : Éducation environnementale

APPORTS D'INFORMATIONS

L'éducation environnementale permet au jeune enfant d'agir en connaissance de cause dans un sens favorable à tout le monde. Elle contribue à la compréhension des aspects scientifiques mais aussi au développement de nombreux savoir-être. C'est une activité qui doit faire l'objet d'une sensibilisation constante de la part de chaque éducateur/trice.

Objectifs

- Respecter son environnement.
- Protéger son environnement.
- Veiller à sa sécurité et à celle des autres.
- Acquérir des techniques simples de préservation de l'environnement.

Informations didactiques

Principes méthodologiques

- L'activité de l'enfant : proposition d'activités pratiques permettant aux enfants de réinvestir ce qu'ils ont appris.
- Le suivi des comportements de l'enfant en classe et dans la cour pour vérifier si les notions de sécurité et de danger sont bien installées.
- L'implication des parents dans le suivi.
- La mise à profit de certaines situations pour rappeler les mesures de sécurité.
- L'exploitation des situations vécues en classe, dans la cour, pendant les sorties et visites.
- L'utilisation de supports.
- L'interdisciplinarité avec le conte.

Démarche

- Phase 1. Préalables.
- Phase 2. Révision ou rappel.
- Phase 3. Mise en situation.
- Phase 4. Exploitation de la situation.
 - o Identification du problème environnemental.
 - o Propositions de solutions.
 - o Mise en œuvre de la solution retenue.
- Phase 5. Validation : Impact de la solution retenue (comparaison de l'état initial et de l'état final).
- Phase 6. Évaluation : formalisation de la règle (problème environnemental) à partir des résultats de la comparaison état initial- état final.

OS 6 : Élaborer des SEA en Éducation sanitaire

Séance : Éducation sanitaire

APPORTS D'INFORMATIONS

L'enfant d'âge préscolaire est exposé à toutes sortes d'infections dues souvent au non-respect des règles d'hygiène de vie collective, individuelle, corporelle et vestimentaire. Le souci de tout éducateur/trice doit être de veiller à une bonne éducation sanitaire afin de permettre à l'enfant qu'il a en charge de préserver sa santé et son environnement.

Objectifs

Préserver sa santé et son bien être en s'appropriant les règles d'hygiène corporelle, alimentaire et vestimentaire.

Ressources (contenus associés)

Informations didactiques

Principes méthodologiques

- L'activité de l'enfant : proposition d'activités pratiques permettant aux enfants de réinvestir ce qu'ils ont appris.
- Le suivi des comportements de l'enfant en classe et dans la cour pour vérifier si les notions de sécurité et de danger sont bien installées.
- L'implication des parents dans le suivi.
- La mise à profit de certaines situations pour rappeler les mesures de sécurité.
- L'exploitation de certaines situations vécues en classe, dans la cour, pendant les sorties et visites ; atelier de peinture, modelage, goûter, fêtes, jeux de plein air...

Démarche

- Phase 1. Préalables.
- Phase 2. Révision ou rappel.
- Phase 3. Mise en situation.
- Phase 4. Exploitation de la situation.
 - o Identification du problème d'hygiène (vestimentaire, corporelle ou alimentaire).
 - o Propositions de solutions.
 - o Mise en œuvre de la solution retenue.
- Phase 5. Validation •: Impact de la solution retenue (comparaison de l'état initial et de l'état final).
- Phase 6. Évaluation : formalisation de la règle d'hygiène à partir des résultats de la comparaison état initial- état final.

PSYCHOMOTRICITE ET ARTS PLASTIQUES

EVALUATION DIAGNOSTIQUE

Test 1 :

Pour chacune des propositions mets une croix dans la case qui convient.		
Items	Vrai	Faux
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à s'exprimer verbalement.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à percevoir globalement son corps.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à structurer l'espace et le temps.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à chanter juste.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à prendre conscience de son schéma corporel.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à construire des phrases correctes.		
L'objectif de la psychomotricité est d'amener l'enfant à coordonner ses mouvements.		
Proposez un jeu de structuration de l'espace et du temps en expliquant pour chaque étape, le matériel à utiliser, les consignes à donner, les rôles de l'éducateur et de l'élève.		

Test 2 : Explique la différence entre le gribouillis, le dessin libre et le dessin figuratif.

Test 3 : Selon toi, que recouvre le concept d'éducation musicale ?

Cite deux objectifs de l'éducation musicale.

Compétence visée : Intégrer des ressources pédagogiques, didactiques, linguistiques, socio-affectives et psychomotrices dans l'élaboration de situations d'enseignement-apprentissage en éducation psychomotrice et artistique dans des classes préscolaires et dans des dissertations pédagogiques.

L'enfant qui arrive dans une structure DIPE est en plein développement. Ce développement se manifeste par :

- une croissance staturale (augmentation de la taille) ;
- une croissance pondérale (augmentation du poids) ;
- une croissance organique (évolution des organes) ;
- une croissance nerveuse (évolution du système nerveux).

C'est d'ailleurs la croissance nerveuse qui conditionne les possibilités motrices de l'enfant tout au long de son développement, le développement de l'intelligence étant intimement lié au développement du corps. La jeune enfance est marquée par l'instabilité psychomotrice caractérisée par une attention fugitive, un manque de contrôle et de précision des gestes qui entraîne une maladresse et une imprécision des mouvements, un équilibre imparfait et une difficulté d'inhibition (arrêt volontaire du mouvement).

OS 1 : Élaborer des SEA en PSYCHOMOTRICITE

APPORTS D'INFORMATIONS

Selon Monique VIAL, dans L'école avant six ans, « La psychomotricité est un moyen pédagogique qui s'appuie sur les fonctions perceptives et cognitives de l'enfant, donc un moyen de socialisation, d'adaptation au monde extérieur, de développement général de l'individu.»

C'est une activité fondamentale au préscolaire avec un double souci : assurer le développement fonctionnel en tenant en compte des possibilités de l'enfant et aider son affectivité à s'épanouir et s'équilibrer par l'échange avec le milieu.

Pour aider l'enfant à se développer harmonieusement l'éducateur/trice devra lui proposer des exercices qui nécessitent la sollicitation de tout le corps : motricité globale (les grands axes du corps comme les membres, le tronc...) et motricité fine (les extrémités comme la main utilisée dans les activités manuelles et les arts plastiques).

Objectif

Les objectifs poursuivis sont :

- répondre au besoin de mouvement de l'enfant, besoin qui se manifeste par son incapacité à rester sur place pour une période donnée ;
- développer la motricité globale de l'enfant en vue d'assurer un développement fonctionnel prenant en compte les possibilités de l'enfant ;
- aider l'enfant à épanouir et à équilibrer son affectivité par l'échange avec son environnement ;
- aider l'enfant à acquérir et à prendre conscience de son schéma corporel ;
- développer l'équilibre, l'adresse, la coordination oculomotrice ;
- favoriser la latéralisation et permettre à l'enfant de prendre conscience de l'espace et du temps.

Principes méthodologiques

- Le principe d'interdisciplinarité : la psychomotricité permet d'intégrer facilement les autres activités comme les moments de perceptivo-motricité, les activités logico-mathématiques, les activités graphiques à travers le vécu, les manipulations...
- L'adaptation des exercices au degré de maturation physiologique de l'enfant (la fatigabilité) dans le choix des exercices.
- Les jeux traditionnels du milieu doivent être privilégiés.
- L'utilisation rationnelle du temps : éviter les pertes de temps, et l'inactivité des enfants pour l'essentiel du temps consacré à la séance.
- L'implication des enfants dans le choix des exercices et l'installation du matériel : ils doivent être au centre des apprentissages.
- L'interdisciplinarité : faire lien entre psychomotricité, langage, comptine, chant, perceptivo motricité et conte.

Démarche

- Phase 1 : Préalables
- Phase 2 : Mise en train
- Phase 3 : Corps de séance :
 - Disposition du matériel et consignes,
 - Vérification de la compréhension des consignes par des essais (démonstrations),
 - Exécution des mouvements ou des jeux
- Phase 4 : Retour au calme (jeu calme)
- Phase 5 : Relaxation (après le passage aux toilettes)

Bibliographie

Psychomotricité - éducation et rééducation - niveaux maternel et primaire, A de Boeck, Maison d'édition S A, Bruxelles.

OS 2 : Élaborer des SEA en Arts plastiques : activités manuelles, dessin et peinture

APPORTS D'INFORMATIONS

Les activités d'arts plastiques regroupent le dessin, la peinture et les techniques manuelles. Elles développent les capacités intellectuelles, psychomotrices et socioaffectives.

Objectifs

- **Plan psychomoteur** : les activités manuelles développent et affinent l'adresse, l'habileté manuelle et la coordination du mouvement, la maîtrise du geste. Elles suscitent le besoin d'activité, le plaisir d'avoir un pouvoir sur la matière.
- **Plan socio-affectif** : les activités manuelles :
 - conduisent à une plus grande socialisation ;
 - permettent à l'enfant de s'exprimer, de communiquer, d'accepter une règle, de prendre conscience de l'œuvre individuelle ou collective ;
 - développent la persévérance ;
 - permettent d'observer le caractère de l'enfant et son rythme de travail, de déceler les enfants à problèmes.
- **Plan cognitif**, elles :
 - libèrent la pensée, développent les activités intellectuelles ;
 - favorisent la fonction langagière, la liaison pensée action ;
 - développent l'autonomie, l'imagination et la créativité.

Principes méthodologiques

- L'activité de l'enfant : implication effective de l'enfant dans les tâches qui doivent être réalisées en petits groupes.
- L'aspect utilitaire : les objets fabriqués doivent présenter un intérêt pour la classe (utilisation pédagogique, décoration de la classe, résolution d'un problème).
- L'adaptabilité : les matériaux et le matériel doivent répondre aux exigences techniques de l'objet à fabriquer, présenter des possibilités de manipulation.
- La sécurité : éviter de donner aux enfants des objets dangereux : lames ou matériaux toxiques.
- L'hygiène : éviter de salir les habits des enfants et nettoyer après l'activité.
- L'aspect esthétique : les objets fabriqués doivent respecter les exigences esthétiques (attirer l'attention de l'enfant sur le soin à apporter au travail).
- L'utilisation d'outils de travail (pince, ciseaux, poinçon..).

Démarche

- Phase 1 : Préalables.
- Phase 2 : Rappel.
- Phase 3 : Mise en situation (découvrir la nécessité de fabriquer un objet utile)

Présentation du matériel : Identification du matériel, utilisation.

- Phase 4 : Réalisation.
 - Expérimentation par les enfants (essais et erreurs)
 - Apprentissage systématique
- Phase 5 : Évaluation : elle porte sur le processus de réalisation (technique de fabrication, ordre de succession des étapes) et sur la fonctionnalité de l'objet réalisé.

OS 3 : Élaborer des SEA en Éducation musicale : chant – poésie - comptine

APPORTS D'INFORMATIONS

L'éducation musicale au préscolaire regroupe toutes les activités de rythmes sonores. Il s'agit du chant, de la comptine, de l'expression corporelle, des séances d'audition de sons et des exercices vocaux.

Elle développe chez le jeune enfant les perceptions auditives, les capacités psychomotrices, socio-affectives et intellectuelles.

Objectifs

L'Éducation musicale, à travers le chant, la pratique instrumentale et les exercices vocaux permet de :

- doter l'enfant de comportements linguistiques appropriés ;
- contribuer à la maîtrise de la langue maternelle, de la langue seconde ou du langage mathématique dans sa forme comptine ;
- développer l'attention, l'écoute, la mémoire et la fonction symbolique ;
- développer la sensibilité de l'enfant et interpellier sa dimension socioaffective ;
- sensibiliser aux arrêts (temps), aux rythmes dans la chaîne parlée ;
- développer la voix, améliorer l'articulation, la prononciation et la respiration par les groupes de souffle ;

- permettre la structuration de l'espace et du temps ;
- favoriser l'expression corporelle ;
- favoriser la transmission des valeurs culturelles.

Principes méthodologiques

- La tenue compte du milieu de l'enfant : les comptines, poésies et chants seront tirés surtout du patrimoine culturel de l'enfant.
- Le choix des chants adaptés aux possibilités vocales et respiratoires des enfants.
- La prise en compte d'une approche fonctionnelle et interdisciplinaire : choisir le chant en rapport avec les activités langagières orales, la psychomotricité, voire la poésie ou la comptine.
- La diversification les activités : exercices vocaux, exercices d'écoute, pratique instrumentale, expression corporelle.
- L'interdisciplinarité : chant/poésie, langage, psychomotricité, conte....

Démarche

Préalables : (position debout)

- bonne disposition des enfants (par vague : petits – moyens – grands) ;
- vérification des mains, de la bouche et du nez (enlever les objets gênants) ;
- vocalises (dérouiller la voix, dégager les voies respiratoires, imiter des cris d'animaux ou autres sons, faire prononcer/articuler certains mots difficiles du chant).

Révision (position debout)

réviser 2 à 3 chants connus (utilisation possible d'instruments de musique).

Apprentissage (les enfants en position assise)

l'éducateur/trice chante (séance de Chant) ou récite (séances de Comptine et de Poésie) le texte 2 à 3 fois ;

- explique le sens ou la portée générale avec la participation des enfants ;
- fait apprendre, le chant, la comptine ou le poème par phrase musicale (1ère phrase, 2e phrase, 3e phrase...), paroles seulement puis paroles avec mélodie ;
- fait la liaison progressive des phrases, à chaque fois avec la partie maîtrisée.

Évaluation

- fait chanter ou restituer individuellement la partie apprise, par quelques enfants
- fait chanter collectivement la partie apprise (activité de Chant).

Animation

- fait chanter collectivement une à deux chansons déjà apprises (rythmer pour favoriser l'expression corporelle avec l'utilisation possible d'instruments de musique).

NB : La même démarche est utilisée pour la séance de comptine.